

Le RAFAC d'hier à demain

Campagne P.

in

Abaab A. (ed.), Campagne P. (ed.), Elloumi M. (ed.), Fragata A. (ed.), Zagdouni L. (ed.).
Agricultures familiales et politiques agricoles en Méditerranée : enjeux et perspectives

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 12

1997

pages 297-323

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI971499>

To cite this article / Pour citer cet article

Campagne P. **Le RAFAC d'hier à demain**. In : Abaab A. (ed.), Campagne P. (ed.), Elloumi M. (ed.), Fragata A. (ed.), Zagdouni L. (ed.). *Agricultures familiales et politiques agricoles en Méditerranée : enjeux et perspectives*. Montpellier : CIHEAM, 1997. p. 297-323 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 12)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Le RAFAC d'hier à demain

Pierre Campagne

Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAM.M) (France)

Résumé. Le Réseau Agriculture Familiale Comparée (RAFAC) a été créé en janvier 1984 à la suite d'un séminaire organisé par l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAM.M) sur les transformations de l'agriculture familiale en Méditerranée. Il regroupait alors 14 chercheurs. Ils sont plus de trente aujourd'hui. Pendant ses douze premières années d'existence, le RAFAC a eu à construire son objet de recherche, sa problématique et ses méthodes. Orienté résolument sur l'analyse comparée, le réseau a eu d'abord à en faire l'apprentissage à partir de travaux sur les choix technologiques et la pluriactivité. Il est maintenant en mesure depuis sa réorientation en 1992 d'analyser les effets des transformations importantes de l'environnement socio-économique des pays méditerranéens sur les agricultures familiales de la région. Les travaux du RAFAC ont permis de constituer une équipe internationale de chercheurs solide et soudée qui écrit ici un propos d'étape.

Mots clés. Agriculture familiale - Système de production - Ensemble famille-exploitation - Typologies - Niveaux d'analyse - Méthodes d'analyse comparée - Choix technologiques - Pluriactivité - Effet des politiques

Title. Rafac's past, and future perspectives

Abstract. RAFAC (Comparative Family Agriculture Network) was founded in 1984 following a seminar organized by IAM.M (Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier) on the transformation of family agriculture in Mediterranean countries). Fourteen researchers met then and today RAFAC counts more than thirty researchers. RAFAC's first years of existence has been devoted to its research objectives, problems and methods. Definitely concerned with comparative analysis, in order to acquire knowledge of this topic, the network has been working in the field of technological choice and pluriactivity. Since its new orientation in 1992, it is now able to analyze the effects of major transformations in the Mediterranean socio-economic environment on family agriculture in the area. The research work undertaken has allowed the constitution of an international team whose members are very closely linked and this publication represents a certain stage of their achievement.

Keywords. Family farming - Farming system - Family and farm unit - Typologies - Levels of analysis - Methods of comparative analysis - Technological choice - Pluriactivity - Policies effects

En janvier 1984, lorsque l'IAM.M prenait l'initiative de réunir un séminaire sur « la recherche comparée sur la transformation des systèmes de production familiaux », il poursuivait un quadruple objectif :

- tenter de réunir des agents de développement, des chercheurs et des enseignants, formés à l'IAM.M et insérés dans des situations professionnelles leur permettant d'appliquer les méthodes acquises à l'institut ;
- réunir d'autres chercheurs méditerranéens connus pour leurs travaux dans le même champ scientifique ;
- confronter les études réalisées à ce moment-là à l'IAM.M (Bassède et al., 1984) avec des recherches initiées dans d'autres contextes ;
- analyser l'ensemble de ces travaux à la lumière de différents courants de pensée francophones, représentés au séminaire par des chercheurs appartenant à l'INRA, à l'ORSTOM et au CIRAD¹.

Il n'y avait pas alors de projet de constituer un réseau de recherche. Le seul dessein était la confrontation entre les travaux réalisés par les participants, leurs hypothèses et leurs résultats.

Au départ, l'orientation micro-économique de l'appel à communications avait été affirmée par le fait que l'on parlait de système de production et non de système agraire, et que le lieu d'observation était l'exploitation agricole, sans qu'il y ait une référence quelconque à des notions plus mésoéconomiques comme la zone rurale ou le système agraire (Campagne, 1984a). Mais les communications au séminaire et les débats qu'elles entraînaient devaient montrer que les choses étaient plus complexes de plusieurs points de vue.

En effet, le vocabulaire utilisé par les différents travaux était certes semblable. Chacun utilisait indifféremment à la fois des termes comme : structure agraire, structure foncière, structure de production, structure d'exploitation, mais aussi système de culture, système de production, système d'exploitation, système agraire, système foncier...

Mais on devait vite s'apercevoir que ces termes exprimaient en fait des concepts différents (Campagne, 1985). On était donc en présence d'outils de lecture de la réalité différents et qu'il fallait clarifier si l'on voulait pouvoir communiquer.

Ce fut peut-être la première motivation pour la création du RAFAC décidée le dernier jour du séminaire. Mais ces différences d'approche exprimaient également que la réalité était lue de façon différente et que chacun aurait avantage à aller voir comment les autres travaillaient.

C'était donc la première démarche du RAFAC que de se construire autour d'ateliers thématiques, qui allaient amener ses membres à faire le tour des différents terrains de recherche méditerranéens des participants au séminaire, devenus pour la plupart membres du RAFAC naissant. Ce fut aussi cette démarche qui permit à plusieurs équipes d'initier, dans leur pays, des travaux d'observation de l'agriculture familiale plus micro ou méso-économiques.

Il aura fallu cependant près de dix ans pour que le RAFAC dispose d'outils conceptuels et méthodologiques communs, ce qui constituait pourtant son premier objectif. Mais pendant ce travail d'ajustement, on allait voir émerger des problèmes communs aux différentes agricultures observées. L'idée de procéder à des analyses comparées constitua alors le deuxième objectif du RAFAC, qui se concrétisa par ses deux premières publications communes.

Pendant ce temps-là, un certain nombre de phénomènes économiques globaux se mettaient en place qui allaient avoir une influence déterminante sur la transformation des agricultures familiales. La mise sous ajustement structurel de la plupart des pays du sud de la méditerranée était en effet concomitante avec le passage à l'économie de marché de certaines économies gérées dans un système socialiste, tandis que les pays de la Communauté Européenne abordaient la réforme de la Politique Agricole Commune et que le commerce mondial des produits agricoles allait s'engager dans une voie de libéralisation qui apparaissait comme irréversible.

Aussi, l'état des lieux que l'on peut faire de l'agriculture familiale méditerranéenne en 1996, douze ans après la création du RAFAC, et que retracent les quelque 24 contributions à cette publication, est très différent de celui qui avait été à l'origine de sa création.

L'ensemble de ces phénomènes devait amener à faire émerger un nouveau RAFAC, beaucoup plus «collectif» que le précédent, parce que décidé à mettre en place des travaux selon une problématique et une méthodologie commune. Ce sont ces différents éléments que nous avons voulu décrire dans les lignes qui suivent, sous la forme d'une sorte de conclusion à cette publication, qui représente un propos d'étape pour chacune des équipes du RAFAC.

Seront ainsi successivement abordés : l'objet d'analyse, l'agriculture familiale, les modes d'analyse, les méthodes utilisées, l'apprentissage de l'analyse comparée et enfin le nouveau RAFAC.

I – L'objet d'analyse

Le séminaire de 1984 n'offrait finalement que des points communs limités. On y trouvait en effet dix-huit communications, dont 14 seulement portaient sur les 9 pays méditerranéens représentés².

Par ailleurs, si un certain nombre de travaux rendaient compte d'une observation directe du fonctionnement de l'agriculture familiale dans le pays, d'autres ne représentaient qu'une description globale et souvent plus structurelle de la réalité, sans que les problèmes de fonctionnement aient été abordés.

Enfin, les analyses restituées sous forme de communication au séminaire dénotaient l'appartenance à des disciplines différentes, à dominante agronomique et économique mais également de nature sociolo-

gique ou géographique. On annonçait parfois un souci pluridisciplinaire, que l'on rencontrait alors déjà souvent chez les chercheurs en sciences sociales travaillant sur ce thème à ce moment là (Mazoyer, 1981) (Sébillotte, 1982). Mais tout le monde s'accordait pour reconnaître que l'effort méthodologique permettant de s'engager dans cette voie avait été insuffisant.

Les débats qui allaient jaloner la vie du RAFAC entre 1984 et 1992 allaient donc s'appuyer sur ce point de départ.

1. Les agricultures méditerranéennes : des formes sociales de production très différenciées

L'agriculture familiale était formellement désignée comme objet d'analyse avant le séminaire de constitution du RAFAC (Campagne, 1984a). Mais sa définition allait poser quelques problèmes dans l'espace méditerranéen.

En 1984, sans doute beaucoup plus qu'aujourd'hui, on était en présence d'agricultures fort différenciées. On pouvait donc imaginer que l'agriculture familiale alimenterait, pour les membres de RAFAC, la querelle, aujourd'hui largement obsolète, entre les tenants d'un seul mode de production – qui «gère» le fonctionnement de l'ensemble de la «formation sociale» – et ceux qui admettent qu'à un moment historique donné, plusieurs modes de production peuvent coexister dont l'un est dominant (Cavailhès, 1982).

En fait, peut-être en raison de l'origine disciplinaire des chercheurs présents dans le RAFAC, dont la majorité avait de fait, sinon une formation, tout au moins une pratique d'agronome, le RAFAC évita cet écueil en utilisant dès le départ implicitement ou explicitement le concept de «forme sociale de production» de préférence à celui de «mode de production».

La «forme sociale» permettait d'exprimer à la fois le niveau technique de l'unité de production et donc son caractère marchand, les rapports sociaux que les différents types d'actifs agricoles entretenaient avec la terre, le capital d'exploitation et les autres partenaires du processus de production (membres de la famille, propriétaire de la terre, des moyens de production, etc.) et les rapports avec l'extérieur, que ce soit dans le domaine de la production ou de celui de la consommation. La «forme sociale de production» était donc un concept frontière plus large et moins ambigu³ que celui de système de production (Castillo, 1977).

On constatait alors à l'évidence que l'on était en présence, dans les différents pays méditerranéens, de cinq formes sociales de production agricole très différenciées.

La forme domestique est en quelque sorte la forme familiale «originelle». Elle n'emploie donc aucune main d'oeuvre salariée. Elle est très largement orientée sur l'autoconsommation. Elle était, il y a dix ans, encore largement dominante dans beaucoup de zones pauvres des pays du Maghreb mais aussi de la Turquie et même des pays de l'Europe du Sud qui n'étaient pas encore entrés dans la Communauté Européenne. Pour ces derniers, il est vrai, beaucoup plus encore que pour les autres, que cette forme était en général articulée au sein de la famille à un système marchand, fonctionnant avec les revenus des travailleurs immigrés qui avaient quitté l'exploitation (Borges Pires, 1984) (Pascon et al., 1984).

La forme capitaliste existait dans tous les pays méditerranéens. Caractérisée essentiellement par un travail exclusivement salarié et par une gestion entrepreneuriale du propriétaire des moyens de production, elle supposait une taille économique suffisante. On rencontrait à la fois une bourgeoisie agraire moderniste ne vivant que de l'agriculture et très présente dans la vie quotidienne de l'exploitation, mais aussi des propriétaires pluriactifs ou plus ou moins absentéistes qui laissaient à des chefs de culture la responsabilité de la gestion courante de l'exploitation (CIHEAM-IAM.M, 1984).

Quelle que soit sa forme concrète de réalisation, l'agriculture capitaliste se caractérisait aussi par sa finalité incarnée dans le «profit capitaliste». Celui-ci suppose que les choix de production et de fonctionnement soient effectués en fonction de critères de rentabilité économique et financière et qu'un certain nombre de risques soient pris dans la gestion de l'entreprise agricole.

Dans aucun des pays méditerranéens l'agriculture capitaliste n'était dominante, pas plus qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle a parfois représenté une avancée significative dans la modernisation de l'agriculture

comme c'était le cas au Parana du Brésil ou en Turquie ou encore au Maroc. Elle s'est trouvée aussi dans un lent mais inéluctable processus de régression comme dans l'Alentejo au Portugal ou même, par certains côtés, dans la plaine viticole du Languedoc, où elle a tendance à disparaître au profit d'une agriculture familiale utilisant des surfaces de plus en plus importantes.

L'Agriculture d'Etat avait pris, en Méditerranée trois formes bien distinctes :

- ❑ Elle représentait tout d'abord le système dominant en Algérie où les fermes dites «autogérées» sont restées de fait des fermes d'Etat, jusqu'à la réforme de 1986. Système à gestion centralisée dans lequel les décisions de production, de rotation et d'assolement étaient prises par le ministère de l'Agriculture, il ne connaissait aucune autonomie locale, ni agronomique, ni économique, ni financière. L'ensemble des facteurs de production étant propriété de l'Etat, les travailleurs de ce secteur se considéraient de fait comme des salariés de l'Etat (Bédrani, 1981).
- ❑ La forme étatique était également présente sous la forme de quelques fermes d'Etat du même type en Yougoslavie et en Tunisie. Ces fermes avaient en général une activité très «spécialisée» dans certaines productions en Yougoslavie ou dans certaines fonctions proches de la recherche en Tunisie. Ce système n'avait aucun caractère dominant dans ces deux pays (Abaab, 1984).
- ❑ A la frontière entre l'agriculture d'Etat et l'agriculture familiale marchande, l'agriculture encadrée par les «Offices» au Maroc représentait un fonctionnement particulier. L'ensemble des décisions de production était en effet prises – y compris les assolements et les rotations – par la direction de l'Office qui achetait la part commercialisée de la production. Les travailleurs avaient gardé un statut de travailleur indépendant et la gestion de la force de travail ainsi que celle de l'utilisation des revenus était restée le fait du chef de famille.

Dans tous les cas de figure, la finalité de l'agriculture étatique avait une connotation nationale et globale. L'entreprise devait produire pour la collectivité et selon un mode d'organisation qui contribue à résoudre les trois grands problèmes «nationaux» auxquels doit faire face une agriculture : nourrir la population, approvisionner les industries agro-alimentaires et contribuer aux équilibres extérieurs.

La forme sociale «collective» était encore, en 1984, très «présente» en Méditerranée. Caractérisée en effet par une gestion «collective» de la production et des facteurs de production, elle avait pris des formes diverses dans les pays représentés dans le RAFAC. La forme la plus «pure» du système collectif était évidemment l'autogestion yougoslave dans la mesure où elle représentait une gestion réellement décentralisée, laissant un pouvoir relativement conséquent aux travailleurs agricoles de l'entreprise.

En Algérie, les «Coopératives Agricoles de Production de la Révolution Agraire» étaient déjà en pleine intégration au secteur «autogéré» sans que personne ne puisse dire si l'expérience avait eu vraiment les moyens d'être convaincante, dans un sens ou dans l'autre (Bédrani, 1981).

La Tunisie était alors sortie de son expérience coopérativiste. Il restait dans le monde agricole une forte répulsion pour ce qui est collectif, qui allait sans aucun doute donner un coup de fouet au développement de l'agriculture familiale (Abaab, 1984).

La forme collective était donc en principe organisée de manière à résoudre à la fois les problèmes collectifs du pays tout en prenant en compte ceux des travailleurs des entreprises collectives. On sait que c'est plutôt dans le sens d'une domination des problèmes nationaux que fut résolue cette contradiction, ce qui explique l'arrêt – comme en Tunisie – ou les difficultés des aventures collectives en agriculture.

Les difficultés déjà évidentes en 1984 du système collectif représentaient un atout supplémentaire en faveur de l'agriculture familiale. Elles apparaissaient à plusieurs niveaux.

Le système collectif semblait d'abord inadapté à des performances minima, celles qui sont indispensables pour sa propre durabilité. Cela était dû notamment aux caractéristiques du travail agricole et plus particulièrement dans les régions méditerranéennes :

- ❑ Celui-ci doit en effet d'abord s'adapter aux très importants aléas climatiques, ce qui suppose une constante variation dans le temps de travail journalier et ce qui le rend parfois extrêmement pénible

par les «coups de bourre» qu'il suppose. On sait aussi que les résultats de la production agricole peuvent être très variables, selon l'adaptation dont font preuve les travailleurs agricoles et donc selon l'intensité du travail fourni sur les exploitations.

- Le travail agricole doit aussi s'adapter qualitativement aux problèmes rencontrés; on veut parler ici de tout le savoir paysan qui peut être incorporé dans le processus de production et dont peut dépendre la qualité de la production. Or, ce savoir agricole n'est pas distribué de façon homogène dans les sociétés agricoles. Les uns en savent davantage que les autres et l'on peut même dire que l'intelligence avec laquelle le processus de production est mis en oeuvre est assez différente d'un travailleur agricole à l'autre.

Or, dans le système collectif, l'intensité et l'adaptation du travail, d'une part, et l'intelligence dans la mise en oeuvre du processus, d'autre part, sont entièrement «socialisés». On avait cru que la modernisation et l'emploi de moyens de haute technologie gommeraient ces différences. On s'est aperçu que ce n'est pas vrai en Méditerranée. De plus l'intelligence dans la mise en oeuvre du processus n'est pas que technique, elle est aussi économique et sociale; certains savent acheter quand il le faut et vendre quand il le faut, d'autres pas. Or, cela aussi est «socialisé» dans le système collectif.

Il va en découler, et c'est ce que nous ont décrit les chercheurs des pays concernés dès cette époque, une démobilisation des éléments les plus compétents et les plus engagés dans le processus de production et une sorte de «nivellement par le bas» de la motivation des travailleurs. En effet, quel que soit l'effort fourni, le résultat dépend de l'effort **moyen** de tous. De plus, le revenu sera lui aussi un revenu **moyen**.

Or, dans l'agriculture méditerranéenne et probablement plus que dans toutes les autres agricultures, il n'est pas possible de raisonner en terme de socialisation du travail agricole et de socialisation des revenus. Chaque travailleur, et notamment les plus motivés, souhaite bénéficier des fruits de son travail et pouvoir disposer sous forme de revenus des surplus d'énergie et d'intelligence qu'il a engagés dans le processus de production. Différemment, il ne fournira que le minimum et le résultat sera alors médiocre.

Il faut entendre les récits que font certains paysans algériens âgés de la campagne des moissons de l'été 1962 et de celle des labours de l'automne de la même année pour comprendre cela. Dans cette première phase, on a vu une mobilisation considérable des travailleurs des domaines qui étaient encore ceux de colons, abandonnés par leurs propriétaires, et qui étaient donc livrés aux mains des travailleurs. Mais l'enthousiasme est vite retombé, sans doute pour les raisons que nous venons d'invoquer.

Dans tous les autres pays, des agriculteurs familiaux étaient mêlés de près ou de loin à la gestion d'ensembles coopératifs déployant leur activité dans l'amont ou l'aval de l'agriculture et fonctionnant avec plus ou moins de succès.

C'est dire que la **forme appelée «familiale marchande»** pouvait être définie à partir d'un certain nombre d'éléments qui la distinguaient radicalement des autres formes sociales.

1) Cette forme sociale était d'abord familiale de trois points de vue :

- **Dans l'organisation du travail** tout d'abord. Les premières analyses comparées effectuées par le RAFAC montraient à ce sujet l'étonnante similitude des comportements des chefs de famille dans l'organisation du travail et dans la gestion de la production et de sa répartition. Nous le savions en théorie, la confrontation d'un grand nombre de cas concrets ne pouvait qu'enrichir notre analyse dans ce domaine.
- **La priorité absolue donnée à la reproduction de la force de travail** familial dans les finalités de l'exploitation apparaissait aussi comme une confirmation de tout ce que l'on savait déjà. Mais, comme on le verra ci-après, on allait constater que cette finalité dominante allait expliquer l'ensemble des comportements des exploitations familiales. La priorité absolue de la sécurité sur le risque par exemple qui allait donner lieu à l'une de nos analyses comparées était l'une des formes de réalisation que pouvait prendre cette finalité.
- **Ce caractère familial**, commun à toutes les petites entreprises et notamment aux entreprises artisanales, comportait des **spécificités** qui apparaissaient à peu près dans toutes les analyses :
 - Ce qui était commun avec les autres entreprises familiales était, certes, le rapport au travail. En effet, dans toutes les entreprises familiales, qu'elles soient agricoles ou non agricoles, le travail ne

se compte pas en heures mais est directement lié aux besoins de la production. On ne dit pas «j'ai travaillé 13 heures aujourd'hui» mais «j'ai fini de semer ou de labourer ou de sarcler telle ou telle parcelle !»

Cela veut dire que l'unité de mesure n'est pas le temps de travail passé, mais le travail à réaliser. Cette unité sert à mesurer ce qui a été fait et ce qui reste à faire sans qu'à aucun moment le temps de travail ne soit évoqué, si ce n'est comme contrainte par rapport à des délais que l'on s'est fixé.

C'est sans doute une différence considérable avec les systèmes capitalistes, étatiques et collectifs où le travail est en permanence MESURE. Or, pour ne pas mesurer son temps, il faut une motivation. On sait que celle-ci réside, dans les systèmes familiaux, dans le rapport concret que chacun trouve entre l'intensité et l'intelligence de son travail d'une part et les résultats de la production qu'il s'appropriera d'autre part.

- La différence considérable avec les autres systèmes familiaux concerne l'organisation du travail et les délais dont on dispose pour mener à bien le processus de production. Dans les systèmes non-agricoles, ces délais sont surtout imposés par le marché – ce qui représente toujours quelque chose de négociable ou tout au moins de planifiable. Dans les systèmes agricoles, ils sont en grande partie imposés par les conditions naturelles, ce qui représente une contrainte incontournable.

2) La deuxième grande caractéristique de cette agriculture familiale était son contenu marchand. Certes le système domestique existait, mais ce qui intéressait les membres du RAFAC en 1984 – et ce qui les intéresse sans doute plus que jamais – c'était le caractère dominant du mode de fonctionnement familial dans l'agriculture marchande. On constatait, en effet, dans l'ensemble du pourtour méditerranéen que la seule forme sociale capable de résister aux aléas climatiques et économiques, nombreux s'il en fut dans cette région, et de remplir les grandes fonctions attendues d'une agriculture, était la forme familiale marchande.

Cette agriculture familiale prenait d'ailleurs les deux formes principales qu'on lui connaît. Celle de l'«agriculture à surplus vivrier» (Campagne, 1985) dont le principe fondamental est de vendre sur le marché ce qui n'est pas consommé par la famille. Elle faisait alors partout la preuve que le «surplus agricole» (Badouin, 1975) pouvait devenir très largement supérieur à la partie autoconsommée.

L'autre forme d'agriculture familiale, celle qui est spécialisée dans une ou plusieurs productions spécifiquement marchandes, était en train de démontrer que la «spécialisation», qui est considérée comme une étape déterminante de modernisation puisque c'est un dépassement de l'association agriculture-élevage (Servolin 1989), peut très bien se réaliser dans le cadre de rapports sociaux de type familiaux.

Mais nos analyses nous permettaient aussi de montrer que le caractère à la fois marchand et familial de l'agriculture familiale lui confère un **statut économique très particulier** puisque le mode de consommation est intimement lié au mode de production.

En effet, on sait que la valeur de la production nette – une fois assurés les prélèvements – a en permanence des utilisations alternatives, dans la reproduction du capital, dans l'épargne, dans les consommations habituelles et dans les consommations sociales (Campagne, 1995a). Le chef de famille peut ainsi décider, après la récolte, d'affecter une partie plus ou moins grande de cette valeur :

- à la modernisation de l'exploitation si cela représente une nécessité pour pouvoir maintenir la productivité du travail à un niveau suffisant pour garder une certaine compétitivité ;
- à l'épargne pour se prémunir contre les risques ;
- à la consommation de la famille.

On mesure ainsi la souplesse et la capacité d'adaptation que peut avoir l'exploitation familiale par rapport aux autres formes sociales de production. Certes, depuis Chayanov (1925) et en passant par des analyses plus récentes (Gervais, 1972), cette capacité était connue depuis longtemps, mais nos analyses comparées méditerranéennes nous en permettait une nouvelle lecture, en la comparant aux rigidités des autres formes sociales de production.

3) Enfin, l'agriculture familiale méditerranéenne nous apparaissait sous le prisme des analyses zonales que les membres du nouveau RAFAC avaient effectuées.

Pour nos collègues **portugais**, qui avaient particulièrement analysé l'agriculture du nord de leur pays, elle apparaissait comme un défi aux agricultures capitalistes du sud de plusieurs points de vue. Fonctionnant comme un complément d'activité et de fourniture de biens alimentaires, pour des familles pluriactives ou comprenant des immigrés, on nous montrait à quel point le raisonnement en terme d'économies d'échelles ne pouvait pas leur être appliqué, compte tenu de leur véritable rentabilité en terme de valeurs d'usages (de Carvalho, 1984 ; Borges Pires, 1984).

Au **Maroc**, les analyses portaient plus particulièrement sur l'agriculture en sec. Cette forme d'activité dont est issue une bonne partie de la production de céréales et de légumineuses doit gérer un risque climatique permanent. C'est donc sa souplesse et sa capacité d'adaptation qui était l'objet des différentes études. Celles-ci montraient à quel point la logique de fonctionnement de chacune de ces agricultures optimise l'emploi des ressources. Elle était par ailleurs considérée comme beaucoup moins dépendante de l'Etat que l'agriculture irriguée et, de ce fait, beaucoup plus capable de montrer ses capacités propres d'évolution (Benatya, 1984 ; Pascon, 1984).

En **Algérie**, au moment où débutaient les activités du RAFAC, l'agriculture familiale était en quelque sorte «latente». Latente après la révolution agraire qui n'avait pas permis de donner des structures viables à beaucoup d'agriculteurs ; latente après l'échec des CAPRA qui n'avait pas permis de faire émerger une autre forme d'agriculture semi-collective en Algérie ; latente enfin au fur et à mesure que la réforme radicale du secteur «autogéré» apparaissait comme inéluctable et que beaucoup de ceux qui s'y intéressaient, en tant qu'acteurs directs ou en tant que chercheurs, savaient qu'elle aboutirait inéluctablement à une réinstallation progressive de l'agriculture familiale (Bédrani, 1984 ; Sahli, 1984).

En **Tunisie**, l'agriculture familiale était déjà en train de faire la preuve que le système familial pouvait se moderniser même s'il était implanté dans des zones aux conditions climatiques sévères comme les zones du sud (Abaab, 1984) ou du Nord-Ouest (Elloumi, 1984). Il possédait seul en effet la souplesse d'adaptation au marché et au climat et permettait une initiative individuelle très vivante que les dix années qui ont suivi ont montré durable.

En **Egypte**, L'agriculture familiale apparaissait comme soumise à la double contrainte d'une irrigation très «encadrée» par l'Etat et d'une densité de population agricole laissant peu de place aux alternatives technico-économiques (El Hennawi, 1984).

En **Turquie**, les lieux d'observation de l'agriculture familiale par les chercheurs du RAFAC étaient surtout localisés dans les zones irriguées. Il s'agissait d'une agriculture riche, fortement intégrée au marché et donc susceptible de connaître des évolutions significatives en fonction de l'environnement économique. On voulait montrer là que l'agriculture familiale savait à la fois se moderniser, devenir plus productive et s'adapter (Yurdakul, 1984).

Dans la **Yougoslavie** de l'autogestion, l'agriculture familiale avait été un peu oubliée par les chercheurs. Les analyses présentées nous rappelaient alors qu'elle occupait 80 % de la surface agricole utile et fournissait plus de 70 % de la valeur ajoutée brute agricole. On nous montrait comment, malgré les limites imposées par la petite taille des exploitations issues de la réforme agraire de 1950 (10 ha d'équivalent céréales), cette forme sociale avait su garder un dynamisme réel, même si ses formes de réalisation comportaient de plus en plus un appel à la pluriactivité des chefs d'exploitation ou des membres de leur famille (Badnjarevic, 1984 ; Bukorovic, 1984).

Dans le **Sud de la France** enfin l'agriculture familiale faisait la preuve de sa capacité à remplir les objectifs de la Politique Agricole Commune, même si elle avait besoin pour cela de compléter le fonctionnement du modèle dominant par une pluriactivité familiale capable de le soutenir dans les contextes plus difficiles dans lesquels nous l'observions (Bassède, 1984).

Ainsi, l'objet de nos analyses, l'agriculture familiale, apparaissait dès le départ – et nous apparaît encore plus aujourd'hui – comme comportant à la fois des similitudes et des différences importantes.

Cela va avoir des conséquences sur les choix progressifs qui seront faits dans les modes et les méthodes d'analyse.

II – Les modes d’analyse

Comme on va l’exposer ci-après, l’analyse de système servira de fil conducteur commun au RAFAC alors que le choix des unités à observer et celui des niveaux d’analyse posera davantage de problèmes.

1. L’analyse de système

La référence à l’analyse de système était explicite dans le titre du séminaire fondateur du RAFAC. Elle était pratiquée par beaucoup de chercheurs du futur RAFAC et représentait l’outil méthodologique indispensable à l’appréhension de l’agriculture familiale. Analyser en terme de système permettait en effet de caractériser des éléments des états et des relations internes et externes à l’exploitation familiale.

L’analyse de système s’appuie en effet d’abord sur une **description des éléments constitutifs** de l’exploitation, à savoir la terre le capital et le travail. Cette description va permettre de caractériser leur «**état**», c’est-à-dire leur contenu, indépendamment du contexte dans lequel ils sont mis en oeuvre.

La «**combinaison**» entre ces éléments (Chombard de Lawe, 1963 ; Sébillotte 1982) permet alors d’analyser leurs **relations** et donc de situer l’exploitation dans son fonctionnement, c’est à dire dans sa dynamique. L’exploitation agricole entretient aussi, au travers de ses trois éléments constitutifs, des **relations avec l’extérieur**. Enfin, son fonctionnement est **finalisé** vers la production agricole et la reproduction de la famille qui y travaille.

Cette analyse de système va permettre d’abord de montrer que la **production agricole** est au centre de la logique de fonctionnement de l’exploitation agricole. C’est elle en effet qui permet la reproduction de la famille et des autres facteurs de production. C’est la répartition de sa valeur entre les différentes utilisations (consommation, reproduction des moyens de production, thésaurisation, accumulation de capital productif) qui révèle les différentes stratégies que mettent en oeuvre les agriculteurs, compte tenu des contraintes dans lesquelles ils sont insérés.

L’analyse de système va également rendre plus facile la référence à la famille. Elle permet en effet de ne plus séparer famille et exploitation mais de raisonner en terme d’«ensemble famille-exploitation» (Barthès, 1984 ; Brun, 1987), exprimant par là les relations dialectiques qui existent entre ces deux éléments. L’intégration de la famille dans le système de production permet aussi d’expliquer comment la logique de l’exploitation familiale est essentiellement sécuritaire. Ce système de production là est en effet finalisé vers la sécurité dans la reproduction de la force de travail alors que d’autres viseront à maximiser le profit ou à mettre en oeuvre les seuls objectifs de l’Etat (Campagne, 1995b).

L’analyse de système continuera d’être pratiquée au sein du RAFAC. Elle constitue jusqu’à ce jour l’un de ses invariants méthodologiques.

2. Des systèmes en transformation

L’objectif de la recherche comparée s’affirme dès le début comme l’étude des **transformations** de ces systèmes de production familiaux. C’est même la justification de toute la démarche. On constate qu’il y a partout des transformations. On veut alors chercher à savoir en quoi elles vont dans le même sens et si l’on peut discerner chez elles des invariants et des différences (RAFAC, 1987).

La transformation opérée peut être de nature très diverse. Elle peut être positive (élargissement, développement) ou négative (stagnation et régression). Elle va apparaître sous l’impact d’un certain nombre de **facteurs internes** – démographie de la famille (Pascon, 1977), modification écologique (Pierre, 1992) – ou **externes** – **marchés et politiques**. Dans ce dernier cas, elle prendra principalement la forme d’une tentative d’ajustement entre l’adoption des «conditions générales de production» pour un produit donné à un moment historique donné et le «niveau social de satisfaction des besoins» que l’agriculteur et sa famille veut atteindre (Campagne, 1995a). Cet ajustement réclamera souvent, dans les agricultures méditerranéennes, un revenu complémentaire que leur fournira le plus souvent la pluriactivité.

Les transformations des systèmes productifs agricoles, quels qu'ils soient, et où qu'ils soient, sont en effet plus ou moins directement régies par les **conditions de production des produits qui les concernent**, ou qui concernent d'autres produits de substitution, dans d'autres systèmes productifs. C'est ainsi que l'on peut discerner un certain nombre de systèmes productifs dominants qui imposent, comme référence, à tous les autres, les conditions dans lesquelles s'exercent pour eux le processus de production. C'est le cas par exemple des systèmes de production du soja aux Etats-Unis et au Brésil pour le soja et l'arachide. C'est aussi le cas des systèmes de production de l'Asie du Sud-Est pour le riz, des systèmes céréaliers de l'Europe du Nord, etc.

Cette domination de certains systèmes productifs se traduit par une influence prépondérante sur les prix auxquels s'échangent les produits concernés sur le marché mondial. Les prix internationaux deviennent ainsi le moyen principal par lequel ces systèmes productifs imposent aux autres, comme référence, les conditions dans lesquelles s'exercent pour eux le processus de production.

Or, la plupart de ces systèmes productifs dominants cherchent le plus souvent à augmenter en permanence leur productivité. Cette augmentation provoque, sur le marché mondial, une tendance à la baisse relative du prix de ces produits⁴.

Celle-ci rend à son tour nécessaire une augmentation de la productivité dans tous les autres systèmes productifs. Si celle-ci n'est pas réalisée, les systèmes les moins bien placés seront condamnés à disparaître, leur reproduction «régressive» ayant achevé leur processus de destruction progressive.

D'ailleurs, même s'ils se maintiennent, c'est au prix d'une régression progressive de la consommation. Or celle-ci est elle-même régie par le «**niveau social des besoins**» qui n'est pas lui non plus fixé par l'ensemble famille-exploitation. On sait qu'il est le produit de l'impact des modèles de consommation urbain sur les sociétés rurales. On sait aussi que dans chaque société et, à la limite, dans chaque espace rural, chaque groupe social se réfère implicitement à un certain modèle de consommation qu'il veut mettre en oeuvre. Si les revenus qu'il tire de son exploitation ne lui permettent pas d'y parvenir, il va tenter de trouver des solutions alternatives. Celles-ci s'appellent pluriactivité et exode. Celui-ci se produira surtout si la consommation descend en dessous d'un certain seuil jugé inacceptable par certains membres de la famille.

On perçoit ici que la **transformation du système de production familial**, quelle que soit la forme qu'elle va prendre, ne signifie pas qu'il change de logique ni de finalité. Ce qui est recherché reste la reproduction de la force de travail familiale. Mais les moyens pour y parvenir devront changer en raison des contraintes extérieures.

Conditions générales de production et niveau social des besoins sont le produit du marché et des politiques qui sont en général considérés comme regroupant l'un et l'autre ces «contraintes extérieures».

Mais l'ajustement entre ces deux contraintes fortes extérieures ne se fait pas toujours dans le seul cadre du processus de production agricole. On découvrira vite que dans la plupart des pays méditerranéens, les **revenus extérieurs** d'un ou plusieurs membres de la famille viennent compléter les revenus de l'exploitation. Le niveau social de satisfaction des besoins pourra alors être atteint même si les revenus de l'exploitation agricole l'interdisait. On découvrira même que le phénomène observé dans le Languedoc (Abdel Hakim et Campagne, 1988) se reproduit dans d'autres zones méditerranéennes. Certes on connaissait l'importance de la pluriactivité dans ces zones, mais ce qui a été mis en lumière par plusieurs équipes du RAFAC, c'est que celle-ci ne sert pas seulement à apporter un complément de revenus, mais est aussi utilisée par les familles d'agriculteurs pour maintenir leur exploitation dans le processus de modernisation que leur impose les «conditions générales de production».

3. Des unités différenciées

L'analyse de la transformation des systèmes de production familiaux impliquait également un débat sur le type d'unités à observer. Certes l'approche en terme de système de production impliquait nécessairement que l'unité de base choisie soit l'**unité de production**.

Mais le passage du concept d'exploitation à celui de famille-exploitation nécessitait de prendre en compte aussi l'étude de la **consommation** de la famille. De plus, la transformation des systèmes de produc-

tion familiaux était vite apparue, comme on l'a noté plus haut, comme devant inclure les trois types de transformation observées : développement, stagnation et régression. Or, bien avant que ne se formalise la réflexion autour des «conditions générales de production», toutes les équipes du RAFAC avaient noté que l'un des indicateurs fondamentaux de la transformation était la présence ou l'absence d'**investissement productif** sur l'exploitation. Plus généralement, la présence ou l'absence d'un surplus économique sur l'exploitation apparaissait comme un facteur stratégique. On sait en effet qu'il permet soit de thésauriser pour se mettre à l'abri des risques, soit d'assurer les nécessaires «consommations sociales» qui sont un élément important de la cohésion sociale de la famille, soit enfin d'investir pour se maintenir dans le processus général de modernisation (Campagne, 1995a).

On était donc appelé à se poser la question de savoir si les trois fonctions, production, consommation et accumulation relevaient de la même «unité».

Or, les échanges effectués au sein du RAFAC dans cette première étape faisaient vite apparaître que l'unité de production peut englober des unités de consommation alors qu'elle est elle-même englobée dans une unité d'accumulation plus vaste. C'est notamment le cas quand la consommation fonctionne autour d'un centre de décision et d'organisation réduit (la famille conjugale) alors que la production se situe à un niveau plus vaste (le père de famille et ses enfants en âge de travailler mariés ou non) et que l'accumulation (productive et non-productive) va s'effectuer au niveau de la «famille étendue» (achat de matériel, aménagement foncier, épargne...).

L'étude de la transformation des systèmes de production familiaux impliquait donc que l'on puisse utiliser les trois unités ainsi définies.

4. Des lieux d'observation variables

L'implication des différentes disciplines que sont l'agronomie, l'économie, la sociologie et même la géographie expliquait l'existence de niveaux d'observation différents :

- la parcelle et l'exploitation pour l'agronome ;
- l'exploitation, le village et le groupe de villages pour l'économiste ;
- la famille pour le sociologue ;
- la «petite région» pour le géographe.

Mais il fallait que toutes les équipes aient un lieu d'observation commun des transformations de l'agriculture familiale : ce lieu ne pouvait être ni le niveau national, ni même la région, car cela aurait été incompatible avec les unités choisies, exploitation et famille. Il fallait alors un espace plus restreint qui soit pertinent à la fois du point de vue de l'objet d'études et des méthodes qui seraient utilisées.

Le village était un espace trop restreint eu égard à la dimension économique de certains champs englobant l'exploitation et la famille, comme le marché, et à la référence implicite et souvent explicite à un programme de développement, que l'on voyait apparaître dans un certain nombre d'approches des équipes du futur RAFAC.

C'est ainsi qu'émergea progressivement le concept de zone rurale. Celle-ci sera définie plus tard comme un espace «méso-économique» (Campagne, 1994) en empruntant ce terme à l'économie industrielle et en lui adjoignant avec les géographes le qualificatif de spatial.

Cette zone fut d'abord conçue comme nécessairement homogène (Campagne, 1984b). Mais on devait progressivement s'orienter vers un concept de zone rurale plus opérationnel et donc plus proche des zones rurales où se mettaient en oeuvre des opérations de développement. Dans les travaux du RAFAC, la zone deviendra alors un «espace de développement» incluant dans sa définition l'articulation entre la recherche et le développement (Campagne, 1994).

5. Créer de l'information par une analyse directe de la réalité

Les modes d'analyse étant ainsi définis, il en découlait automatiquement la nécessité d'une observation directe des unités de production et des ensembles famille-exploitation. Il n'est pas possible en effet de

répondre aux questions que nous nous posons sur les transformations de l'agriculture familiale en utilisant seulement l'information existante. Il faut donc créer de l'information. Cette création doit être faite au niveau privilégié d'observation qu'est l'ensemble famille-exploitation.

Ce principe n'était que partiellement adopté par les équipes du RAFAC au moment de la création du réseau. Il aura fallu plusieurs années pour que les équipes du RAFAC pratiquent toutes l'observation directe et nous avons dû fournir un effort supplémentaire pour que ces observations deviennent cohérentes d'une équipe à l'autre et puissent donc nous permettre une véritable analyse comparée.

Les choix méthodologiques du RAFAC se sont donc construits progressivement même si les principales questions étaient posées dès le départ. En 1992, on pouvait noter un accord global sur ces principes méthodologiques. Ils allaient permettre de lancer le «nouveau RAFAC» sur des bases communes, assez solides pour pouvoir pratiquer – enfin – de véritables analyses comparées.

III – Les méthodes d'analyse

Une fois définis l'objet de l'analyse et les principes méthodologiques de base qui devraient l'accompagner, il fallait aborder le problème concret des méthodes et techniques d'analyse. Celles-ci étaient au départ très diverses dans les équipes constitutives du RAFAC, et ce n'est que petit à petit que notre réseau s'est acheminé vers un certain nombre de méthodes communes.

1. Les objectifs attendus de la méthode

La méthode qui devait être utilisée pour l'analyse comparée avait au départ comme objectif de ne traiter que des structures des exploitations et du fonctionnement des exploitations-familles (Campagne, 1984b).

Mais il fallait d'abord faire le tour des méthodes utilisées par les équipes du RAFAC. Sept ateliers allaient permettre de 1984 à 1990 de faire le point sur le travail des équipes qui s'étaient engagées dans la recherche comparée après le séminaire⁵. Ces ateliers furent d'abord centrés sur les méthodes⁶ puis ils s'orientèrent vers des thèmes davantage orientés vers la recherche-développement⁷.

Ces rencontres comportaient aussi une partie consacrée à l'exposé des recherches en cours dans le pays, avec visites sur le terrain⁸.

Parallèlement à cet état des lieux, une réflexion commune s'élaborait à partir des deux thèmes qui vont constituer pour nous le premier apprentissage de l'analyse comparée⁹.

Cette réflexion nous montra rapidement que l'approche en terme de famille-exploitation implique que l'on s'intéresse aussi à l'analyse économique et non plus seulement aux structures et au fonctionnement des exploitations et des familles. L'analyse économique, c'est dans notre cas, l'étude des modes et des formes de reproduction des ensembles «exploitation-famille». C'est elle qui sera notamment à la base de l'analyse de la pluriactivité.

Par ailleurs, l'analyse de la transformation des agricultures impliquait que l'on passe à une approche plus dynamique qui inclurait l'histoire des exploitations, des familles et des zones dans lesquelles elles étaient insérées. Cette prise en compte de l'histoire allait nécessairement déboucher sur deux types d'approches complémentaires : les logiques d'évolution et de transformation et les stratégies des exploitations-familles.

Les **logiques d'évolution et de transformation** représentaient dès la création du RAFAC une donnée théorique sur laquelle tout le monde était d'accord. Elle avait même sans doute constitué une des motivations de la réunion de 1984 et de la création du réseau.

Nous étions tous persuadés en effet d'être en présence, avec l'agriculture familiale, d'une logique spécifique de fonctionnement. Cette logique, essentiellement sécuritaire, visait à reproduire en priorité la force de travail familiale. La combinaison des facteurs de production était donc orientée vers cet objectif, ce qui donnait à l'agriculture familiale une «rationalité» particulière, à la fois sociale, économique et agronomique.

Mais ce qui n'avait peut-être pas été assez mis à jour en Méditerranée, c'est que cette logique n'était pas statique mais dynamique. En effet, ce qui caractérise l'agriculture familiale méditerranéenne, c'est sa capacité d'adaptation aux aléas climatiques (Benatya, 1991) et à ceux du marché qui d'ailleurs lui sont parfois liés par les fluctuations de l'offre qu'ils entraînent (Buborovic, 1991).

La logique d'évolution devient alors parfois une logique de transformation, dans la mesure où le changement apparaît comme indispensable à la survie, au maintien ou au développement de l'ensemble exploitation-famille (Bourenane et al., 1991b).

Mais cette multiplicité des logiques qui concourent à la même finalité – celle de l'agriculture familiale – n'apparaît pas spontanément. Elle est le résultat de **stratégies** mises en oeuvre par les chefs de famille. On est donc en présence d'un processus volontariste qui va remettre en cause l'attitude « paysanne » qualifiée – souvent à tort – de résistante au changement. A partir de 1991, le concept de stratégie sera donc couramment utilisé par les membres du RAFAC (Elloumi, 1991, 1995).

Structure, fonctionnement, reproduction, stratégie, telles sont les différentes étapes de la méthode d'analyse qui fut d'abord expérimentée dans certaines zones (Abdel Hakim, 1987), discutée dans des séminaires méthodologiques regroupant certains membres du RAFAC¹⁰, puis appliquées par l'ensemble des équipes du RAFAC dans les différents travaux d'analyse comparée qui seront les nôtres à partir de 1992.

Cette construction méthodologique allait permettre de construire des typologies d'exploitations-familles qui seraient adaptées à chacun des thèmes abordés par la suite.

2. La construction des typologies

Dans nos analyses, on pouvait donc mettre à jour, grâce à un questionnaire spécifique élaboré progressivement (Abdel Hakim, 1987) pour chaque ensemble famille-exploitation, la structure de l'unité de production, le fonctionnement économique et social de la famille dans ses rapports avec l'unité de production, les modes et les formes de reproduction de cet ensemble et notamment si on pouvait le considérer en développement, en stagnation ou en régression, et les stratégies développées par la famille pour conforter ou modifier la dynamique existante.

On peut alors regrouper ces familles-exploitations en groupes homogènes du point de vue des structures, puis du fonctionnement et enfin de la reproduction et de la stratégie des acteurs.

On disposera alors, pour chaque zone enquêtée, de quatre typologies qui pourront être superposées et permettront d'apporter des réponses aux différents jeux d'hypothèses explicatives que la construction de ces typologies aura permis d'élaborer.

La complexité croissante de cette « construction » permettra alors de comparer les zones entre elles, d'abord au sein d'un même pays, puis dans des groupes de pays, voire dans l'ensemble des pays représentés dans le RAFAC.

3. L'émergence d'indicateurs communs

Mais l'analyse comparée se veut essentiellement dynamique puisqu'elle cherche à comparer les transformations des agricultures familiales. Les typologies concernant la structure, le fonctionnement et la reproduction permettent une photographie de la réalité à un moment historique donné. Elles se réalisent à partir des indicateurs mis au point pour l'analyse micro-économique, en mettant l'accent sur la capacité de l'unité de production à se reproduire.

Celles qui concernent la stratégie doivent rendre compte de la dynamique des ensembles famille-exploitation. Cette dynamique ne peut être mise à jour que par des indicateurs spécifiques qui permettront d'approcher les transformations de l'unité de production et de la famille et de les comparer d'une zone à l'autre et d'un pays à l'autre.

On va ainsi élaborer une batterie d'indicateurs qui permettront essentiellement de connaître quelle a été et quelle sera probablement la trajectoire de l'ensemble exploitation-famille. Cette trajectoire sera caractérisée par les indicateurs suivants (Abdel Hakim, 1987) :

- ceux qui révèlent la dynamique démographique de l'ensemble famille-exploitation et notamment si la ou les successions sont assurées ;
- ceux qui révèlent la capacité de l'unité de production à accumuler du capital productif (présence passée, présente, et future d'un surplus économique) ;
- ceux qui révèlent la volonté effective de l'agriculteur d'accumuler du capital (investissements passés et intention d'investir à l'avenir) ;
- ceux qui révèlent la flexibilité économique de l'ensemble famille-exploitation, comme par exemple la capacité d'affecter les différents revenus internes ou extérieurs à la consommation au fonctionnement de l'unité de production ou à l'investissement ;
- ceux qui révèlent enfin la stratégie du chef de famille quant à l'avenir de l'ensemble famille-exploitation. Cette stratégie peut aller dans le sens du **développement** (achat de terre, projets d'investissements, ouverture d'un nouvel «atelier», mise en place d'une nouvelle activité non-agricole, etc.), de la **stagnation** (on souhaite seulement maintenir en l'état le fonctionnement et faire ce qu'il faut pour garder les résultats économiques actuels), de la **régression** (l'âge de l'exploitant et l'absence de succession autorise à ce que l'exploitation ne bouge pas et abandonne même progressivement un certain nombre d'activités devenues peu compatibles avec l'âge de l'exploitant), de l'**abandon** (il y a souhait de vendre, de donner en fermage ou d'arrêter l'activité agricole et les activités qui lui sont liées).

4. Le passage à l'explicatif

La superposition des différentes typologies va permettre de passer à la dernière étape de l'analyse, celle de l'élaboration et de la vérification – ou de l'infirmité – des hypothèses explicatives.

Pour chaque zone étudiée, l'analyse précédente aura d'abord permis de répondre aux questions suivantes : Comment, dans cette zone, ces ensembles familles-exploitation fonctionnent-ils ? Comment se transforment-ils ? Quelles sont les invariants et les différences observés dans ces fonctionnements et ces transformations au travers des différentes typologies opérées ?

Mais l'analyse comparée doit aller plus loin, en recherchant les déterminants de ce fonctionnement et de ces transformations. C'est la question du «pourquoi» que l'on peut formuler de la façon suivante : Pourquoi les ensembles famille-exploitation de cette zone rurale fonctionnent-ils de cette façon-là et pas autrement ?

On sait que les déterminants observés nous renvoient toujours à la fois :

- à des raisons internes aux systèmes observés, c'est-à-dire aux unités de production elles-mêmes ;
- à des raisons internes à la zone rurale concernée ;
- à des raisons externes aux systèmes et aux zones que l'on a schématisées¹¹ autour des deux déterminants fondamentaux que sont le marché et les politiques.

Les indicateurs deviennent alors des variables explicatives qui permettent à leur tour de comparer d'une zone à l'autre, non seulement les transformations, mais aussi leurs déterminants.

Ce sont ces comparaisons qui nous feront redécouvrir, au travers des invariants observés dans les logiques de fonctionnement, les principales «rationalités» qui régissent le fonctionnement de l'agriculture familiale.

On va notamment pouvoir illustrer par nos analyses comparées ce qui fait probablement l'essentiel de la **rationalité de l'exploitation familiale**, à savoir le choix absolu pour la sécurité dans la reproduction de la force de travail familiale.

Cette rationalité va prendre parfois des formes techniques dans certaines pratiques culturelles des agriculteurs de la steppe maghrébine (Benatya et al., 1991), économiques, chez les agriculteurs pluriactifs

du nord du Portugal (Carvalho et al., 1991), ou même sociales dans certaines exploitations viticoles du languedoc (Abdel Hakim, 1988). Elle intégrera toujours les deux éléments fondamentaux de la stratégie du chef de famille : permettre aux membres de la famille d'accéder au niveau social des besoins du groupe social dans lequel est situé la famille, et maximiser la sécurité dans le maintien de ce niveau de satisfaction des besoins.

5. Les méthodes d'approche

Les équipes constitutives du RAFAC utilisaient au départ deux types de méthodes :

- l'analyse de données,
- l'observation directe des unités de production.

L'utilisation de ces deux types de méthodes dépend en fait des analyses pratiquées par les différentes équipes. Ceux qui mettent l'accent sur l'analyse statistique de l'agriculture emploient plutôt l'analyse de données – il s'agit le plus souvent de données existantes – et ceux qui s'intéressent davantage au fonctionnement micro-économique des unités de production agricole ou des familles pratiquent l'observation directe qui représente une création d'information.

Mais les ateliers thématiques et les deux premières analyses comparées vont permettre de construire le processus d'analyse en quatre étapes : structure – fonctionnement – reproduction – stratégie, qui ne peut se mettre en oeuvre que par l'observation directe des ensembles famille-exploitation. Celle-ci sera donc progressivement adoptée par l'ensemble des équipes.

Cependant des divergences apparaîtront quant aux types d'observation directe à pratiquer. Certains utiliseront les enquêtes avec interrogations rétrospectives, d'autres le suivi d'exploitation, d'autres encore les enquêtes à passages répétés. L'accord se fera sur une utilisation préférentielle du premier type d'enquête, même si les autres doivent dans certains cas permettre d'en éclairer les résultats.

Les ateliers organisés dans les différents pays et les séminaires méthodologiques réalisés à Montpellier permettront d'harmoniser ces méthodes. Aujourd'hui, sur les 13 équipes de travail représentant 36 chercheurs que compte le RAFAC, 10 travaillent couramment en utilisant des enquêtes avec interrogations rétrospectives permettant de mettre à jour la séquence structure-fonctionnement-reproduction-stratégie.

Le logiciel spécifique «enquêtes» mis au point à Montpellier a été petit à petit remplacé par des outils plus performants mis au point par d'autres.

On peut alors maintenant sans difficulté technique particulière demander, dans les analyses comparées, de remplir des tableaux de croisement de variables précis, fixés à l'avance, qui permettent avec beaucoup plus de facilité que dans nos débuts, de comparer les zones rurales entre elles.

IV – L'apprentissage de l'analyse comparée

Dès la constitution du RAFAC, les différentes équipes connaissaient les différences importantes qui caractérisaient leurs agricultures familiales en Méditerranée. Les observations directes, certes sans signification statistique, que permettraient les 7 ateliers réalisés entre 1985 et 1991, allaient faire apparaître de façon très concrète ces différences. Elles permettraient aussi de déceler un certain nombre de phénomènes communs dont deux d'entre eux, la pluriactivité et les choix technologiques, seraient l'objet de nos premières analyses comparées.

1. Différences et invariants

Les statistiques agricoles, mais aussi les analyses réalisées par les différentes équipes, montraient déjà le poids très différent que représentait en 1985 l'agriculture familiale par rapport aux autres formes sociales de production. Il ne faut pas oublier que l'agriculture d'Etat était, comme nous l'avons déjà souligné, encore très présente en 1985 et que certaines formes collectives étaient encore dominantes, en terme d'organisation et de référentiel tout au moins, dans certains pays comme en Yougoslavie.

Mais les différences les plus importantes apparaissaient surtout dans le mode de fonctionnement de ces agricultures. Comme on l'a déjà signalé, l'agriculture domestique était encore très présente dans certains pays, alors qu'ailleurs l'agriculture familiale était devenue totalement marchande et, dans certains cas, était passée totalement au stade de l'agriculture «spécialisée» (Servolin, 1989).

Enfin, et c'est sans doute le plus important, les zones étudiées à l'intérieur de chaque pays avaient été choisies par les différentes équipes en fonction de leurs objectifs spécifiques de travail et non en vue d'une analyse comparée des agricultures familiales méditerranéennes.

Par ailleurs, à cette époque, le RAFAC n'avait aucun moyen de financer des analyses comparées et les équipes nationales ne pouvaient finalement que tenter d'orienter leurs recherches existantes – déjà financées par ailleurs – vers des zones et des travaux utiles pour les objectifs du RAFAC.

Cependant, d'atelier en atelier, la connaissance concrète, même si elle était très partielle, du fonctionnement de ces agricultures, allait faire apparaître des phénomènes communs :

- un fonctionnement de l'agriculture familiale analogue malgré des différences concrètes évidentes ;
- un défi permanent concernant les performances techniques (rendements) et économiques (valeur créée par le système de production) ;
- une compétitivité très honorable par rapport aux autres formes sociales de production ;
- une flexibilité importante face aux aléas ;
- une grande adaptation au passage à l'irrigation.

Ces phénomènes, étudiés dans les différents ateliers, firent émerger deux problèmes qui nous sont apparus comme pouvant donner lieu à des analyses comparées :

- la pluriactivité et les revenus extérieurs des ensembles famille-exploitation ;
- les comportements face aux choix technologiques.

Mais, comme il était impossible d'engager des travaux de terrain spécifiques à cette recherche comparée, on a dû se contenter d'utiliser des enquêtes ou des observations déjà réalisées à d'autres fins mais qui pouvaient être réutilisées pour nos analyses comparées.

Ce choix méthodologique avait pour conséquence l'impossibilité de savoir à l'avance si les phénomènes observés dans les différents pays étaient comparables, et encore moins si les indicateurs disponibles ou à créer permettraient une analyse comparée.

C'est pour cette raison que l'on mit en oeuvre deux méthodes différentes pour chacun des deux thèmes.

L'analyse des choix technologiques à partir des deux déterminants que sont la prise de risques et l'optimisation des revenus qui l'accompagne, et la recherche de la sécurité avec les limites de revenus qu'elle comporte partait d'une hypothèse – que nous décrirons en détail ci-après – et cherchait à vérifier, infirmer ou modifier cette hypothèse, à partir des exposés du séminaire de Tiaret en 1988.

Le travail sur la pluriactivité faisait le cheminement inverse. Il partait de 5 analyses de zones dans lesquelles l'agriculture était fortement pluriactive et posait le problème de leurs similitudes et de leurs différences.

On était ainsi en présence de deux démarches différentes qui serviront plus tard quand le RAFAC décidera d'entreprendre de véritables analyses comparées : on construit une hypothèse et on cherche à la vérifier, ou on tente une relecture de travaux en cours ou existants dans des zones données.

2. L'analyse des choix technologiques des agriculteurs familiaux

Ce thème était déjà latent dans les débats du RAFAC. L'analyse comparée des logiques familiales avait bien mis à jour la préférence des agriculteurs familiaux pour la sécurité dans la reproduction de la force de travail familiale. Il restait alors à analyser si cette logique allait jusqu'à régir les choix technologiques.

Dès lors l'hypothèse de travail pouvait se formuler de la façon suivante : «Face à un choix technologique, les agriculteurs familiaux préfèrent privilégier ce qui va leur permettre d'augmenter la sécurité des revenus actuels plutôt que de tenter de les augmenter en prenant des risques». Le risque est évidemment que non seulement les revenus actuels n'augmentent pas mais qu'ils diminuent, au moins temporairement, si la nouvelle technologie n'a pas les effets économiques attendus. Le risque principal est bien entendu celui de l'intensification qui, en mettant en place des solutions alternatives par rapport aux pratiques actuelles, éprouvées depuis longtemps par les sociétés agricoles, ne permet pas de garantir des effets sur les rendements.

Traiter ce problème supposait d'abord une mise en ordre conceptuelle autour des principaux termes employés que sont les aléas, les incertitudes, les risques, les choix technologiques, l'intensification. Cela faisait partie de la vocation du RAFAC de la réaliser. Un langage commun fut rapidement adopté qui se fondait sur les références qui faisaient alors autorité (Bédrani et al., 1991).

Le processus d'analyse de cette hypothèse de base fut ensuite décliné en quatre étapes.

Les deux premières étaient destinées à montrer comment se posait le problème des choix technologiques par rapport aux risques climatiques d'une part et économiques d'autre part. Les contributions concernant les risques climatiques portaient sur les 3 pays du Maghreb alors que celles traitant des risques économiques s'appuyaient sur des analyses réalisées en Yougoslavie (Krstic, 1991), en Turquie (Yurdakul et al., 1991) et dans le Languedoc (Abdel Hakim, 1991).

Les deux autres étapes tentaient de mettre à jour les réponses des agriculteurs d'une part et des Etats d'autre part face aux problèmes de risques de quelque nature qu'ils soient.

Cette deuxième partie permettait d'aborder le problème de l'articulation entre les logiques des agriculteurs et celles des Etats. On ne peut en effet traiter le problème des risques en agriculture sans être renvoyé à celui de la mise en oeuvre du modèle dominant de développement de l'agriculture (Allaire, 1988). Or, dans les zones où les risques climatiques et économiques sont nombreux, on constate une contradiction forte entre les stratégies des deux acteurs principaux – les agriculteurs et les Etats – qui peut expliquer en partie les difficultés rencontrées dans les pays méditerranéens dans la mise en oeuvre des politiques agricoles (Bourenane, 1991).

Le travail en commun sur les choix technologiques marquera une étape importante pour les membres du Rafac. C'est en effet la première fois que l'on abordera le problème de la confrontation des stratégies des agriculteurs familiaux et des Etats, même si ce thème avait déjà été traité à plusieurs reprises individuellement par plusieurs d'entre nous. En effet, les «champs englobants» de l'exploitation agricole que nous avons explorés jusqu'alors avaient d'abord été la famille, puis le village et enfin la zone rurale. L'analyse en était restée là, sans que l'on aborde réellement les vrais déterminants externes que sont le marché et les politiques, qui d'ailleurs ne seront formalisés comme «champs englobants» au sein du RAFAC qu'à partir de 1992 (Campagne, 1995a).

3. Pluriactivité et revenus extérieurs

Le problème de la pluriactivité était déjà très présent dans la réalité des agricultures familiales au milieu des années 1980. Il avait déjà donné lieu à des travaux importants soit en France (ARF, 1984), soit en Europe¹², et dans un certain nombre de pays méditerranéens. Par ailleurs, tout au long des premiers ateliers du RAFAC¹³, les visites de terrain nous permettaient de rencontrer cette réalité que les organisations professionnelles agricoles européennes commençaient à accepter autrement que comme un «pis aller» (Bourenane et al., 1991a).

Aussi, c'est tout naturellement que l'idée d'un travail commun sur la pluriactivité s'imposa à nous en 1988. Mais des difficultés importantes nous attendaient compte tenu de la complexité du phénomène.

Certes, la «double activité» du chef d'exploitation progressait dans l'ensemble des agricultures étudiées par les membres du réseau, mais elle n'était en général pas analysée au niveau national avec un cadre statistique approprié et encore moins comparable d'un pays à l'autre.

Par ailleurs, les formes de réalisation de cette pluriactivité différaient de façon notable d'un pays à l'autre. Agriculture «à temps partiel» permettant une autre activité pour les uns, activité agricole venant en complément d'une activité non agricole exercée à plein temps pour les autres, pluriactivité familiale, revenus extérieurs venant compléter les revenus agricoles ou l'inverse..., bref la réalité observée comportait apparemment plus de différences que de convergences.

Enfin, les méthodes utilisées par les membres du RAFAC qui avaient commencé à l'étudier n'étaient pas les mêmes, le cadre conceptuel sur lequel elles s'appuyaient étant très différent.

Après des débats théoriques et méthodologiques importants, nous décidions de tenter de réaliser la première des analyses comparées entreprises par le RAFAC **au niveau zonal**. Elle portait sur 7 zones méditerranéennes, trois zones en Algérie, une en France, une au Portugal, et deux en Tunisie. Ces études étaient éclairées par une analyse de la pluriactivité au niveau national dans les quatre pays concernés.

Les textes qui furent rédigés représentaient des relectures de terrains déjà «visités» à l'occasion d'autres études. Ils étaient élaborés à partir d'enquêtes ou d'observations concernant plus de deux mille exploitations selon trois méthodes, enquête par questionnaire pour l'Algérie (Bourenanne, 1991), le Languedoc (Abdel Hakim et al., 1991) et la Tunisie (Eloumi, 1991), enquêtes rétrospectives au Portugal (de Carvalho, 1991) et enquêtes de suivi d'exploitation (Abaab, 1991).

L'analyse comparée de ces zones fut difficile. Elle permit cependant de pouvoir caractériser avec assez de précision les structures et le fonctionnement des familles-exploitations des différentes zones, d'identifier la part des revenus extérieurs dans les revenus totaux, et donc la place de la pluriactivité dans le fonctionnement des unités de production.

Les analyses économiques réalisées permirent également de mettre à jour trois logiques de comportement – survie, maintien, développement – qui montraient bien le rôle différencié que pouvaient jouer la pluriactivité et les revenus extérieurs dans l'ensemble des zones étudiées.

L'analyse des effets économiques de la pluriactivité fut moins convaincante car elle ne pouvait pas s'appuyer sur des indicateurs communs.

Enfin, il fut possible de poser le problème de la pérennité de la pluriactivité dans ces zones : avait-on affaire à un phénomène conjoncturel ou structurel ? Dans ce dernier cas, la pluriactivité et les revenus extérieurs étaient-ils en train de construire, pour ces zones méditerranéennes «sensibles», un modèle de développement alternatif, destiné à s'étendre et à pénétrer progressivement ces «zones intermédiaires», qui venaient de se voir donner un «statut» officiel par l'Union Européenne (Andrienssens, 1988) ?

La recherche comparée sur la pluriactivité fut déterminante pour l'avenir du RAFAC.

Elle permit tout d'abord de montrer qu'une vraie recherche comparée était possible en Méditerranée. Les analyses ne manquent pas en effet qui montrent que la réalité très différenciée de l'agriculture méditerranéenne rend très problématique toute comparaison particulièrement de nature socio-économique. Notre travail venait de nous convaincre que la comparaison était possible à condition de prendre un certain nombre de précautions conceptuelles et méthodologiques.

Nous venions aussi de prouver la pertinence d'une analyse comparée prenant pour cadre géographique la zone rurale. C'était en effet assez essentiel pour des chercheurs qui avaient surtout pratiqué l'analyse micro-économique, et qui souhaitaient rester à un niveau spatial leur permettant, par des enquêtes et des observations directes, de créer l'information à partir de laquelle ils travailleraient.

Enfin, nous venions de comprendre concrètement que l'analyse comparée supposait une problématique, des méthodes et des techniques analogues qui seraient élaborés à l'avance.

Certes, cela était déjà relativement évident pour la problématique. Mais nous venions de comprendre que le problème de l'utilisation d'indicateurs communs était un problème sérieux et difficile.

Se donner des indicateurs communs suppose que ceux-ci soient prévus à l'avance et qu'ils s'imposent à tous. Or, comme on va le voir, ce n'est pas seulement un problème de discipline commune. L'élaboration de ces indicateurs s'avère difficile. Il faut en effet éviter d'abord de ne retenir que des indicateurs strictement communs aux différentes réalités qui risqueraient d'être très réducteurs et donc peu nombreux. On doit aussi se méfier d'indicateurs apparemment élaborables dans des réalités très différentes, mais qui exprimeraient parfois des phénomènes sensiblement différents.

Nous venions d'apprendre concrètement, avec l'étude de la pluriactivité, sans doute après beaucoup d'autres chercheurs qui pratiquent l'analyse comparée, que l'on devrait d'abord caractériser de façon très rigoureuse les phénomènes à comparer, identifier ensuite quels étaient les variables les plus significatives pour y parvenir dans chacune des zones étudiées, avant de tenter d'harmoniser les variables elles-mêmes.

C'est cette démarche que l'on adopte aujourd'hui avec les travaux du «nouveau RAFAC» que nous allons présenter maintenant.

V – Le nouveau RAFAC

Les analyses comparées zonales nous avaient apporté autre chose que des éléments de problématique, de méthode et de techniques. La comparaison montrait bien comment les phénomènes apparaissaient dans chaque zone, et en quoi ils étaient parfois semblables et parfois différents. Elle n'expliquait donc que très partiellement pourquoi ils apparaissaient en un lieu donné et à un moment historique donné.

Les tentatives de «passage à l'explicatif» telles qu'elles sont décrites ci-dessus restaient finalement assez endogènes aux ensembles famille-exploitations ou parfois aux zones rurales dans lesquelles elles étaient situées.

Nous n'avions pas pris sérieusement en compte ce que nous appelions «facteurs externes» et que l'on avait qualifié par les deux termes de marché et politiques. Or, à partir de 1986, mais surtout au début des années 1990, l'espace méditerranéen allait rassembler, par le biais de la diversité des pays qui le composent, l'ensemble des changements socio-économiques importants qui sont intervenus sur la planète pendant cette période, dans ce qui relève des politiques économiques.

On va en effet voir apparaître de façon quasi concomitante, dans les 12 pays qui abritent une équipe du RAFAC, la mise sous ajustement structurel des quatre pays du Sud, la réforme de la PAC dans les cinq des six pays du Nord, la mise en place de la mondialisation des échanges et ses conséquences sur la région intraméditerranéenne, les décollectivisations des trois pays anciennement sous régime socialiste, et l'émergence de processus de développement rural nouveaux, au Nord comme au Sud.

Chacun de ces changements s'est accompagné de modifications parfois très importantes des politiques économiques. Il était donc tentant de mettre en place, sous la forme de ce qui aurait pu s'appeler un observatoire, une série d'analyses qui tenteraient de mesurer les effets de ces changements de politique.

Avant d'indiquer rapidement quels ont été les domaines d'observation que nous avons privilégiés, il a paru utile de rappeler, au travers des travaux rédigés par certains membres du RAFAC, le contenu global de chacun des changements de politique économique pour les pays concernés et les effets attendus sur le fonctionnement et les résultats des agricultures familiales.

1. Les effets attendus des changements intervenus dans les politiques économiques

Ce n'est pas le lieu de décrire ici dans le détail les modifications intervenues dans les politiques économiques. Mais un certain nombre de travaux de membres du RAFAC¹⁴ permettent d'analyser les grandes lignes des effets attendus de ces changements sur les agricultures familiales méditerranéennes. La modification du contexte économique global semble en effet assez éclairante pour bâtir les dispositifs de recherches et d'études qui constituent le «nouveau RAFAC».

La mise sous ajustement structurel des quatre pays de la rive sud devrait provoquer des effets assez différenciés sur leurs agricultures familiales.

Pour l'**Algérie** (Bédrani, 1995), l'accord avec le FMI d'avril 1994 porte sur la réduction du déficit budgétaire, notamment par la suppression des subventions, l'évolution des salaires, la réduction de l'inflation, la vérité des prix, l'encadrement du crédit, la dévaluation de la monnaie et la libéralisation du commerce extérieur.

Cette politique a eu un effet global sur les prix agricoles qui sont en forte hausse, sans pouvoir pour autant rattraper celle des prix des produits destinés à l'agriculture, le plus souvent importés. Les restrictions en matière de crédit ont été assez éphémères mais n'ont pas réussi à inverser la courbe de la demande de crédit, en baisse permanente depuis la réforme des domaines en 1987. Elle freine sans doute la dynamique introduite par cette réforme capitale qui a permis aux agriculteurs de redevenir responsables du fonctionnement de leurs exploitations.

La baisse des investissements publics agricoles représente par ailleurs un facteur supplémentaire de ralentissement de l'évolution de l'agriculture algérienne. Mais l'ensemble de ces phénomènes n'empêche pas une évolution apparemment inéluctable des Entreprises Agricoles Collectives (EAC)¹⁵ vers des systèmes qui s'apparentent tous à l'agriculture familiale. C'est dire l'intérêt de tenter de mesurer les effets des nouvelles politiques sur la constitution de cette nouvelle agriculture.

La politique d'ajustement structurel au **Maroc** met l'accent sur des objectifs assez spécifiques pour l'agriculture (Akesbi, 1995). L'accent est mis sur l'amélioration de l'affectation des ressources, l'encouragement à l'augmentation de la productivité agricole, la simplification de l'emploi des ressources publiques et l'atténuation des charges de l'Etat. Mais ce programme est surtout constitué d'un certain nombre de mesures visant au désengagement de l'Etat de la mise en oeuvre du processus de production agricole. Ce processus touchera particulièrement l'agriculture irriguée qui verra transformer radicalement le rôle des «offices» qui en étaient les gestionnaires. On va alors retrouver au Maroc, mais dans le contexte très particulier des barrages, la même politique de libéralisation des prix, de suppression des subventions et aides diverses et de privatisation des décisions et des moyens de production. Cette politique n'est pas encore totalement engagée et il est donc trop tôt pour en mesurer les effets globaux.

En **Tunisie**, les programmes d'ajustement structurel se sont orientés délibérément vers un accroissement du rôle du secteur agricole dans le «financement de la croissance par le développement des exportations au risque de soumettre directement l'économie agricole tunisienne aux conditions du marché international, risque d'autant plus grand qu'aux mesures prises dans le cadre du PAS s'ajoutent celles relatives aux accords du GATT ainsi que celles qui seront prises après l'accord de libre-échange avec l'UE» (Abaab et al., 1995).

Cette finalité entraîne la mise en oeuvre d'objectifs opérationnels relativement précis comme, la poursuite de la modernisation de l'agriculture, l'émergence d'entrepreneurs agricoles à la tête d'exploitations hautement capitalistiques et l'accroissement du niveau d'investissement dans l'agriculture. Ces objectifs seront mis en oeuvre avec le cortège habituel de mesures de libéralisation et de désengagement de l'Etat. Bien que leurs effets globaux ne puissent pas encore être mesurés avec précision, on admet généralement que les effets du programme d'ajustement sectoriel agricole (PASA) ont été positifs sur l'amélioration de la balance alimentaire et l'augmentation du volume de certaines productions agricoles.

Les effets globaux de la réforme de la PAC ne sont pas encore perceptibles dans les agricultures méditerranéennes. On dispose cependant de quelques travaux sur les effets des nouvelles réglementations, soit par l'ensemble des pays méditerranéens (Oliveira Baptista, 1995), soit au niveau micro-économique (Goussios, 1995). On peut aussi, à partir des deux exemples de l'**Italie** (Bertolini, 1995) et de l'**Andalousie** (Cena, 1995), faire quelques hypothèses sur l'impact futur de ces nouvelles politiques.

En Italie, les mesures «restrictives», comme le gel des terres ou les limitations de la production vinicole ne semblent pas pour le moment conduire à la réorientation de la production qu'elles étaient censées provoquer. Par ailleurs elles semblent accentuer les effets négatifs de certains phénomènes comme la rigidité du foncier. Enfin les régions concernées ne semblent pas pouvoir bénéficier des mesures de libéralisation en raison des fortes disparités qu'elles connaissent. Par contre, les mesures concernant le développement rural et la coordination des activités productives semblent donner de meilleurs résultats.

En Andalousie, la réorientation de la production vers la qualité que devrait normalement provoquer la réforme de la PAC suppose une information et une formation des agriculteurs dont ils se semblent pas disposer encore. La transformation des agriculteurs andalous en «entrepreneurs» semble ainsi se heurter à des difficultés importantes, que ne résoudront pas le passage de la politique des prix garantis à celle des aides directes. Par contre, on attend beaucoup dans cette région des nouvelles dispositions de la politique européenne de développement rural.

Dans les deux cas et peut-être davantage encore pour la Grèce, le sud de la France et le Portugal, les agricultures familiales vont donc être confrontées à leur insertion dans des politiques territoriales dépassant largement le cadre de l'agriculture. Il sera donc d'un grand intérêt de mesurer les effets de ces politiques sur le fonctionnement et la reproduction des agricultures familiales des régions concernées.

Les décollectivisations des agricultures appartenant jusqu'alors aux pays socialistes concernent, dans le cas du RAFAC, trois situations qui n'ont pas grand chose de commun.

La transformation de l'agriculture algérienne et des agricultures des pays de l'ex-Yougoslavie devra d'abord surmonter les handicaps du retour à la paix civile. Mais elle bénéficiera sans doute d'un ensemble d'initiatives qui, aujourd'hui latentes, ne peuvent que se déployer une fois le retour à la normale opéré.

Le cas de l'**Albanie** semble plus délicat compte tenu du caractère très particulier des structures agraires et des problèmes nés des réformes radicales intervenues depuis 1991 (Civici, 1995). La recomposition foncière d'exploitations de trop petites dimensions devra tenir compte de la situation nouvelle créée par l'exode vers les plaines et les zones urbaines. La réorganisation des marchés est une nécessité pour permettre à un grand nombre d'exploitations dont la production est tournée en grande partie vers l'autoconsommation, de pouvoir disposer des revenus monétaires nécessaires à leur modernisation. Enfin, la nécessaire formation des agriculteurs devra s'appuyer sur une réforme radicale des services agricoles et sur l'émergence de nouvelles organisations professionnelles.

Dans ce troisième type de pays, les agriculteurs disposant de ce nouveau statut «familial» vont apprendre progressivement à utiliser les politiques qui leur sont destinées. Les effets qu'elles produiront sur eux sont indispensables à mesurer si les pouvoirs publics veulent pouvoir assurer au fur et à mesure les réorientations probablement indispensables qu'elles nécessiteront.

L'émergence du développement rural comme phénomène spécifique est certes plus marquée pour les pays de la rive Nord. Il n'en est pas moins présent dans beaucoup de zones rurales des autres régions méditerranéennes.

Il est caractérisé nettement en France (Campagne, 1995) et dans la plupart des pays européens par trois phénomènes : la mutisectorialité née de la diminution de l'importance de l'agriculture dans le développement rural, la territorialisation du développement dans le cadre de nouveaux espaces méso-économiques, les zones rurales, et la participation active des acteurs locaux au processus de développement. Ces processus sont largement soutenus par les nouvelles politiques de développement rural de l'Union Européenne appuyées sur la réforme des «fonds structurels». Ils se développent en privilégiant actuellement l'organisation du **développement local**. Mais le caractère très endogène de ce dernier devra sans doute être complété par de nouvelles stratégies régionales, permettant une meilleure allocation spatiale des activités économiques et sociales.

L'agriculture n'étant plus le secteur dominant, les agriculteurs familiaux sont maintenant confrontés à un problème nouveau pour eux, celui de leur insertion, au même titre que les autres acteurs économiques, dans les nouvelles structures de développement qui se mettent en place. L'effet des nouvelles politiques agricoles devra donc se combiner pour eux avec celui des nouvelles politiques de développement rural.

Ces quatre phénomènes ne sont pas séparables de la **progression importante de la mondialisation de l'économie** pendant ces dix dernières années.

La signature des accords de Marrakech en décembre 1993 représente une nouvelle donne pour les économies méditerranéennes.

Certes, les effets de la mondialisation sur les agricultures ne sont pas encore assez nets pour que l'on puisse les prendre en compte dans nos observations des agricultures familiales (Griffon, 1996). Cependant la libéralisation croissante des échanges internationaux, même si l'agriculture en est parfois exclue et si les pays du Sud peuvent la contrôler par les différentes clauses de sauvegarde que prévoient le GATT, reposera nécessairement le problème de la compétitivité des agricultures familiales que nous avons déjà abordé à plusieurs reprises dans les travaux du RAFAC¹⁶.

Par ailleurs des travaux importants sur les effets de la mondialisation sur les agricultures méditerranéennes débiteront au cours de l'année 1997 auxquels participent un certain nombre de chercheurs du RAFAC¹⁷.

2. L'analyse des effets des différentes politiques sur les agricultures familiales

De 1984 à 1992, la plupart des analyses effectuées avaient mis en évidence le poids des déterminants externes dans le fonctionnement et la transformation des agricultures familiales, sans pouvoir les analyser véritablement. Ces déterminants sont nombreux, mais on sait qu'ils peuvent être regroupés sous deux rubriques : le marché et les politiques.

La confrontation des agricultures familiales avec le marché est maintenant générale en méditerranée. En effet, l'ouverture des économies agricoles sur l'extérieur, telle qu'elle apparaît au travers des différents phénomènes que nous venons de décrire, se traduit par une disparition progressive du système domestique tel que nous l'avons décrit précédemment. Les unités de production agricole qui pratiquent encore fortement l'autoconsommation sont articulées de plus en plus au marché, soit par la vente d'une partie de leurs produits, soit par les salaires que reçoivent les agriculteurs pluriactifs.

De même, l'autoproduction des biens de production (semences, engrais) tend elle aussi à disparaître, ce qui contraint les agriculteurs à se procurer leurs intrants sur le marché. Enfin, la transformation des modes de consommation oblige les agriculteurs à se procurer de plus en plus de biens de consommation sur le marché.

Mais dans la période qui s'est ouverte au début des années 1990, le fonctionnement du marché est très sensiblement dépendant de l'évolution des politiques. Les différentes formes de libéralisation qui sont consécutives aux programmes d'ajustement structurel pour les uns, aux décollectivisations pour les autres et à la réforme de la PAC pour d'autres encore, représentent des politiques qui donnent un rôle nouveau au marché et qui diminuent celui de l'Etat.

En choisissant d'analyser les effets des politiques sur le fonctionnement et la transformation des agricultures familiales, les membres du RAFAC ont fait l'hypothèse que **les transformations des rôles respectifs du marché et de l'Etat allaient avoir des effets mesurables sur le fonctionnement économique des agricultures familiales**. C'est pour cette raison que les deux premiers thèmes de travail portent sur les domaines où cette transformation a des chances d'apparaître de façon privilégiée :

- les prix** des biens et services concernés par l'agriculture (prix de production, prix du capital, prix des intrants, prix à la consommation) et **les subventions** de toutes sortes accordées à l'agriculture ;
- les différentes formes de **crédit** à l'agriculture, et, plus généralement, le **financement** de l'activité agricole.

Ces deux premiers thèmes vont donner lieu à trois publications qui vont s'échelonner tout au long de l'année 1997¹⁸.

Mais l'évolution des politiques concerne aussi des domaines moins quantitatifs où le marché s'efface devant les interventions de l'Etat. Ce dernier en effet doit fixer de nouvelles règles du jeu pour améliorer le fonctionnement des différentes institutions et appuyer les processus de développement.

Les domaines que les membres du RAFAC ont privilégié pour cette deuxième série d'études concernent le **développement rural, les organisations professionnelles agricoles et rurales et le foncier**.

Ces trois domaines représentent des changements importants dans l'ensemble des pays méditerranéens à des titres divers.

La montée en puissance du **développement rural** est un phénomène très important pour les cinq pays de l'Union Européenne qui intéressent le RAFAC. Mais c'est un problème de plus en plus présent dans les autres pays. Dans beaucoup de zones rurales des pays du Sud et de l'Est méditerranéen, la modernisation de l'agriculture induit nécessairement une diminution de l'emploi agricole. Celle-ci rend nécessaire le développement d'emplois non-agricoles qui doit être appuyé à son tour par des mesures appropriées. En effet, les pays qui sont engagés dans une véritable politique de développement rural ont fait la preuve que la création d'emplois non-agricoles en milieu rural ne peut se faire que dans le cadre d'une stratégie territoriale concertée faisant une large place à la participation des acteurs locaux.

Le thème du développement rural est actuellement en chantier au sein du RAFAC. Le premier séminaire qui doit fixer les termes de référence des analyses comparées aura lieu à Cordoue en 1997.

L'émergence d'**organisations professionnelles agricoles et rurales** s'est accélérée dans beaucoup de pays du Sud et de l'Est méditerranéen depuis 1990. Le désengagement de l'Etat et la privatisation rendent en effet beaucoup plus urgent une véritable structuration du milieu rural, qui permette aux agriculteurs de prendre le relais des structures plus ou moins étatiques qui sont en train de disparaître.

Dans les anciens pays socialistes, mais aussi dans la plupart des pays du Sud, la modernisation agricole passera nécessairement par des **réformes foncières**. Celles-ci sont également rendues nécessaires par les grands aménagements réalisés dans un certain nombre de pays. Par ailleurs, le processus de privatisation de l'économie a, dans certains pays, des répercussions importantes sur la propriété foncière. Enfin, il est utile de se poser la question de savoir comment doit se poser le problème de la nécessaire sécurité foncière pour les agricultures familiales en train de se moderniser. Faut-il nécessairement passer par la propriété privée de la terre ? D'autres formules sont-elles envisageables ? Une analyse comparée des transformations observées depuis le début des années 1990 dans les pays méditerranéens dans ce domaine pourra apporter des éclaircissements utiles, pour les intéressés et pour la définition des politiques.

Une recherche comparée devrait donc être entreprise par les membres du RAFAC sur ces deux derniers phénomènes une fois terminés les travaux concernant les trois premiers thèmes.

La méthode utilisée dans ces recherches comparées diffère sensiblement de celles utilisées par le RAFAC jusqu'en 1991.

Pour chaque thème, une équipe d'éditeurs scientifiques est proposée. Elle définit de façon précise la problématique et la méthode. Celles-ci sont discutées au sein d'un atelier qui regroupe l'ensemble des membres du RAFAC décidés à participer au travail. Celui-ci se met alors en oeuvre en trois phases :

- analyse du phénomène concerné (politique des prix, politique de crédit, développement rural...) au niveau national, dans chaque pays ;
- mise en place d'enquêtes de terrain dans une ou plusieurs zones de chaque pays par chaque équipe nationale. Le but de ces enquêtes est d'analyser les effets concrets des changements intervenus sur le fonctionnement et la reproduction des exploitations familiales ;
- rédaction de deux documents, l'un sur les aspects macro-économiques, l'autre retraçant les effets au niveau méso-économique et d'une synthèse rédigée par les éditeurs scientifiques.

L'ensemble donnera lieu à une ou plusieurs publications.

VI – En guise de propos d'étape...

Au-delà de sa production scientifique souvent difficile à élaborer, le regard que l'on peut porter sur le RAFAC après douze ans d'existence fait découvrir avant tout une équipe, certes très multiforme, dont les membres ont acquis parfois difficilement une problématique et une méthodologie communes.

Le travail de recherche en réseau dans les sciences sociales présente, en effet, une triple difficulté. Au départ, chacun est dans sa logique d'accumulation et de production scientifique personnelle. Elle a été forgée, parfois douloureusement, vu le manque de moyens et d'appuis scientifiques de certains chercheurs. Par ailleurs, personne ne peut non plus éviter les différences importantes observées dans les priorités de travail de chacun. Celles-ci sont d'abord déterminées par la fonction occupée au sein de l'institution. Certains membres du RAFAC sont d'abord des enseignants, alors que d'autres sont essentiellement des chercheurs et que d'autres encore travaillent une bonne partie de leur temps dans l'appui direct au développement.

Les objectifs personnels, surtout pour des jeunes chercheurs ou enseignants-chercheurs sont aussi déterminés par des impératifs de carrière avec tous le cortège des étapes à parcourir et des obstacles à franchir (thèses, concours, etc.). Or, surtout en début de carrière, l'évaluation scientifique du chercheur va privilégier les travaux personnels au détriment des travaux d'équipe, au moment où l'individu aurait justement le plus besoin d'être intégré dans une équipe.

Pour cette logique scientifique très individuelle, le travail en réseau se présente donc au départ comme posant davantage de problèmes qu'il ne va en résoudre. Il demande tout d'abord un investissement initial important : connaissance mutuelle, harmonisation des méthodes et des problématiques, etc. Il privilégiera ensuite des travaux à problématique commune dont le contenu peut parfois dissoudre l'originalité de l'approche individuelle.

Il aura fallu un certain temps – le RAFAC est né en 1984 et les deux premières recherches comparées ont été publiées en 1991 (Bedrani et al. ; Bourenane et al.) – pour que les avantages du travail en réseau commencent à compenser les inconvénients qu'il comporte. C'est le moment où le réseau commence à s'affirmer comme groupe scientifique et à être reconnu comme tel. Cette reconnaissance collective va rejaillir sur les individus, qui vont pouvoir l'utiliser pour leur propre promotion personnelle.

C'est alors que chacun peut pleinement profiter de la diversité que représente le réseau. Diversité des objets de recherche compte tenu des grandes différences existant au sein des agricultures familiales, diversité des formations de base qui engendrent des approches théoriques dont les dominantes sont complémentaires, diversité des objectifs et des moyens de recherche qui peuvent permettre de s'inspirer du travail fait dans les autres équipes.

C'est à ce moment-là que s'est produit, pour le RAFAC, une période d'essaimage importante. On va retrouver en effet des membres du RAFAC – et parfois en grand nombre – dans à peu près toutes les initiatives en matière d'économie agricole et rurale englobant l'ensemble des pays méditerranéens. On va les retrouver aussi dans les nouvelles formations, plus proches des besoins des cadres de terrain, qui se mettent en place dans différents endroits en Méditerranée. Ils seront également présents dans un certain nombre d'instances situées à l'interface entre la recherche, le développement et la définition des politiques comme celles que peuvent engendrer, dans la période actuelle, les changements importants dans les politiques et les relations internationales.

On se trouve alors face à un problème évident de dispersion au moment où le travail en commun au sein du réseau va prendre une nouvelle dimension.

Avec les recherches entreprises à partir de 1993 sur les effets des différentes (nouvelles) politiques sur les agricultures familiales, commence en effet un travail beaucoup plus important pour les membres du RAFAC. Chaque thème en effet, dont le travail se déroule à peu près sur trois ans, exige à la fois des recherches à partir des informations existantes – le travail d'analyse macro-économique – et un travail de terrain à partir d'enquêtes lourdes qui produisent une information longue à créer, souvent difficile à traiter, et dont l'interprétation doit tenir compte des exigences de l'analyse comparée.

Ces difficultés sont en général compensées par le fait qu'aujourd'hui, pour la plupart des institutions dans lesquelles travaillent les membres du RAFAC, les travaux d'analyse comparée qui sont effectués dans le cadre du réseau sont considérés comme faisant partie intégrante du travail de chaque chercheur concerné.

Cette forme de reconnaissance devrait normalement se prolonger par une autre, plus large, au niveau de certaines institutions internationales qui sont intéressées par notre démarche. Ce qu'elles apprécient sans doute le plus dans RAFAC, c'est le fait d'être en présence d'une véritable équipe internationale de

chercheurs, se connaissant bien et travaillant ensemble depuis assez longtemps pour pouvoir proposer de le faire à une autre échelle.

C'est à coup sûr là que se situe le résultat le plus important du RAFAC : avoir réussi à créer une équipe solide, très diversifiée, mais capable de travailler ensemble dans un des domaines qui sont sans doute les plus stratégiques de l'ensemble méditerranéen, le fonctionnement et l'avenir de son agriculture.

Notes

1. C'est ainsi que le comité scientifique du séminaire était composé de chercheurs de l'INRA-Agronomie (M.Sébillotte), de l'INRA-SAD (J.Brossier), du département «Systèmes de Production» de l'ORSTOM (P.Milleville) et de l'IRCT du CIRAD (M.Braud).
2. Les communications au séminaire sont citées en bibliographie sauf pour celles qui ne portent pas sur des pays méditerranéens, à savoir celle de Shigeo Shiki de l'Etat du Parana au Brésil, toujours en relation active avec le RAFAC, de Maimouna Sy du Mali, et de P. Bergeret et K. Shrestha sur le Népal.
3. L'ambiguïté du concept provenant essentiellement du fait que le terme est utilisé dans un sens différent par plusieurs disciplines et à l'intérieur de certaines disciplines par des écoles théoriques différentes.
4. On sait que cette baisse est aussi largement provoquée par les subventions des Etats industriels à leur agriculture.
5. CREAD-Alger, Faculté de Zemun-Belgrade, Cukurova University-Adana, INRAT-Tunis, IRA-Médenine, IAV Hassan II-Rabat, IAM.Montpellier, *Agro-Economic Institute*-Le Caire.
6. Analyse et recherche de solutions technologiques, Aveiro-Portugal; niveaux d'analyse et lieux d'observation, Médenine-Tunisie; suivi d'exploitation en milieu aride et semi-aride, Rabat Maroc.
7. Les exploitations familiales dans les périmètres irrigués, Adana Turquie ; les agricultures familiales face aux risques et aléas, Tiaret Algérie ; la compétitivité de l'agriculture familiale, Belgrade Yougoslavie ; les performances comparées des exploitations familiales, Le Caire-Egypte.
8. Beaucoup de membres du RAFAC s'accordent à penser qu'ils n'auraient jamais connu la diversité des agricultures familiales méditerranéennes sans ces ateliers.
9. Cf. infra « Pluriactivité et revenus extérieurs dans les agricultures familiales méditerranéennes » et « Choix technologiques risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes ».
10. Cf. notamment les séminaires de méthodes organisés à Montpellier avec les équipes d'Adana et de Belgrade en 1988 et 1989.
11. Cf. supra 2. Les modes d'analyse, p. 15.
12. Cf. notamment « Changement Rural en Europe » recherche comparée sur les transformations du monde rural et la pluriactivité, dirigée par Arkelton Trust et financée par l'Union Européenne, qui analysait les transformations de 23 zones rurales européennes.
13. Et notamment ceux de Médenine, Aveiro, Alger et Belgrade.
14. Rédigés notamment à l'occasion du colloque « Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural » organisé par l'IRMC à Tunis les 27, 28 et 29 avril 1995.
15. Nées du partage et de la redistribution des anciens domaines autogérés.
16. Notamment au séminaire de Belgrade en 1989.
17. Il s'agit du programme de recherche initié par l'IRMC de Tunis dans le cadre du programme UNESCO MOST, intitulé « Mondialisation, ajustement et transformation des sociétés rurales dans les pays arabes méditerranéens : recherche comparée avec la rive nord de la Méditerranée ».
18. Les effets des politiques de prix et de subventions sur les agricultures méditerranéennes. I. Analyses nationales (sous presse). II. Analyses zonales (à paraître). Les effets des politiques de crédit et de subvention sur les agricultures méditerranéennes (à paraître).

Références

- **Abaab, A.** (1984). Agriculture familiale et transformations économiques en Tunisie depuis l'indépendance. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- **Abaab, A., Ben Salem, M., Tbib, A.** (1991). Agriculture et revenus extérieurs dans le Sud-est tunisien. In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*, eds. N. Bourenane et P. Campagne, Options Méditerranéennes, Série B, n° 5, CIHEAM-IAM.M, Montpellier.
- **Abaab, A. ; Elloumi, M.** (1995). L'agriculture tunisienne, de l'ajustement à la mondialisation : résultat et perspectives. In : Colloque IRMC, *Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, Tunis, 27-29 avril 1995.

- **Abdel Hakim, T., Campagne, P.** (1987). Analyse des zones rurales et développement local. *Cahiers de la Recherche-Développement*, n°13, mai 1987. Montpellier, CIRAD.
- — (1991a). Pluriactivité et revenus extérieurs dans la zone de Bédarioux, Hérault/France. In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*, eds. N. Bourenane et P. Campagne, Options Méditerranéennes, Série B, n° 5, CIHEAM-IAM.M, Montpellier.
- — (1991b). Choix technologiques risques et sécurité dans l'agriculture languedocienne. In : *Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes*. Actes de l'Atelier-séminaire de Tiaret, 2-5 octobre 1988, eds. S. Bedrani, P. Campagne, Options Méditerranéennes, série A, n° 21, CIHEAM/CREAD, Montpellier.
- **Akesbi, N.** (1995). La politique d'ajustement structurel dans l'agriculture au Maroc : risques et périls du désengagement de l'Etat. In : Colloque IRMC, *Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, 27-29 avril 1995, Tunis.
- **Allaire G.** (1988). Le modèle de développement agricole des années 1960. *Economie Rurale*, n° 184-185-186, pp. 171-181.
- **Andrienssens, G.** (1988). L'avenir du Monde rural. *Bulletin des Communautés européennes*, supplément 4/88. Communication au conseil des ministres de la CEE, Bruxelles.
- **Association des ruralistes français** (1984). *La pluriactivité dans les familles agricoles*. ARF Editions, 343 p.
- **Badnjarevic, R.** (1984). Résultats des enquêtes de recherches effectuées sur les propriétés du secteur individuel sur le territoire de la Serbie restreinte. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- **Badouin, R.** (1975). L'agriculture de subsistance et le développement économique. A. Pédone, Paris.
- **Barthez, A.**, (1988). Famille, activité et pluriactivité dans l'agriculture. In : *Les agriculteurs et la politique depuis 1970*. Association française des sciences politiques, Paris.
- **Bassède, J., Campion, C., Delobel, T.** (1984). Les systèmes de production familiaux dans les zones de Vauvert-Gard et de la Vallée Française-Lozère. In : *Séminaire Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- **Bédrani, S.** (1981). *L'agriculture algérienne depuis 1966 : étatisation ou privatisation*. Economica, Paris, OPU, Alger.
- — (1984). L'agriculture familiale en Algérie : quelques résultats d'une enquête dans la commune de Djendel-Chélif. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- — (1995). Agriculture, politique de stabilisation et d'ajustement en Algérie. In : Colloque IRMC, *Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, 27-29 avril 1995, Tunis.
- **Bédrani, S., Campagne, P.** (eds.) (1991). *Choix technologiques risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes*. Actes de l'Atelier-séminaire de Tiaret, 2-5 octobre 1988, eds. S. Bedrani, P. Campagne, Options Méditerranéennes, série A, n° 21, CIHEAM/CREAD, Montpellier.
- **Benatya, D., Zagdouni, L.** (1991). Quelques remarques méthodologiques. Stratégies de production et aléas climatiques. In : *Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes*. Actes de l'Atelier-séminaire de Tiaret, 2-5 octobre 1988, eds. S. Bedrani, P. Campagne, Options Méditerranéennes, série A, n° 21, CIHEAM/CREAD, Montpellier.
- — (1984). Eléments de réflexion sur les transformations des systèmes de production familiaux. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- **Bertolini, P.** (1995). La réforme de la PAC en Italie : premiers résultats et perspectives. In : Colloque IRMC *Politiques agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, 27-29 avril 1995, Tunis,
- **Borges Pires, C.** (1984). Les systèmes de production des paysans parcellaires dans un village du Bas Alentejo. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- **Bourenane, N.** (1991). Agriculture et alimentation en Algérie, entre les contraintes historiques et les perspectives futures. In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*, eds. N. Bourenane et P. Campagne, Options Méditerranéennes, Série B, n° 5, CIHEAM-IAM.M, Montpellier.
- — (1991). Travail et revenus extérieurs en Algérie. Etude des zones de Dréan, El Attaf et Sig. In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*, eds. N. Bourenane et P. Campagne, Options Méditerranéennes, Série B, n° 5, CIHEAM-IAM, Montpellier.
- **Bourenane, N., Campagne, P.** (1991a). Introduction. In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*, eds. N. Bourenane et P. Campagne, Options Méditerranéennes, Série B, n° 5, CIHEAM-IAM.M, Montpellier.
- — (1991b). Synthèse des études de zones. In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*, eds. N. Bourenane et P. Campagne, Options Méditerranéennes, Série B, n° 5, CIHEAM-IAM.M, Montpellier.
- **Brun, A.** (1987). La pluriactivité en France : mesures et conceptions. In : Colloque *Changement Rural en Europe*, juillet 1987, Montpellier, Arkelton Trust, CIHEAM-IAM.M, INRA.
- **Bukorovic, J.** (1984). Les changements structurels dans les fermes familiales en Yougoslavie. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- **Campagne, P.** (1984a). Séminaire sur la transformation des systèmes de production familiaux : introduction aux travaux. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- — (1984b). La transformation des systèmes de production familiaux : Synthèse des débats. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.

- — (1985). Introduction au développement rural. Cours CIHEAM-IAM.M, Montpellier, 44 p.
- — (1994). Système agraire, système rural, système local, la pluriactivité en Languedoc. In : Symposium international sur la *Recherche-Système en Agriculture*, 10-15 novembre 1994, Montpellier, CIRAD.
- — (1995a). Analyse des zones rurales, Problématique et contenu de l'analyse. In : Analyse-diagnostic des zones rurales, approche théorique et méthodologique. Programme CEE-Natura «Nectar» Montpellier: CEE DG VIII-CIHEAM-IAM.M.
- — (1995b). Sécurité alimentaire, une approche méso-économique. Communication au séminaire *Sécurité Alimentaire à Court et Long Termes*, 14-16 septembre 1994, Cordoba, Espagne (à paraître dans Options Méditerranéennes).
- — (1995c). Agriculture, activité para-agricole et processus de développement local : analyse de quelques expériences du sud de la France. In : Colloque IRMC, *Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, 27-29 avril 1995, Tunis.
- **Carvalho A. de ; Barros, V.C. ; Fragata, A.** (1991). L'agriculture à temps partiel au Nord-Centre littoral du Portugal : Importance actuelle et perspectives futures. In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*, eds. Bourenane, N. et Campagne, P., Options Méditerranéennes, Série B, n° 5, CIHEAM-IAM.M, Montpellier.
- **Carvalho, A. de ; Barros, V.C. ; Rocha, J.R., Rolo, J.C.** (1984). L'intensification de la production laitière dans les régions mini-fundiaires au Portugal. In : Séminaire sur la *Recherche Comparée des Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, IAM.M.
- **Cavailhès, J.** (1982). *Les marxistes devant la question agraire*. INRA, Paris.
- **Castillo, J.C.** (1977). *Sociétés rurales et systèmes de production agricole dans un pays libéré*. Thèse de 3° cycle, Université de Montpellier I, 435 p.
- **Cena, F.** (1995). Effets de la nouvelle PAC sur l'agriculture de l'Andalousie. In : Colloque IRMC *Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, 27-29 avril 1995, Tunis.
- **Chayanov, A.V.** (1925 ; 1985). *La théorie de l'économie paysanne*. A. Cujas, Paris.
- **CIHEAM-IAM.M** (1984). *Alimentation et agriculture en Méditerranée : autosuffisance ou dépendance ?* Publisud, Paris, 214 p.
- **Civici, A.** (1995). Passage d'un système planifié centralisé à l'économie de marché. In : Colloque IRMC, *Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, 27-29 avril 1995, Tunis.
- **Chombart de Lauwe, J.** (1963). *Nouvelle gestion des exploitations agricoles*. Dunod, Paris.
- **El Hennawi, S. ; Shams el Din, N.** (1984). La situation de la famille rurale dans le secteur agricole. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- **Elloumi, M.** (1991). Revenus et travail extérieurs dans la dynamique des exploitations agricoles : Région de Zaghouan, Tunisie. In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*, eds. Bourenane, N. et Campagne, P., Options Méditerranéennes, Série B, n° 5, CIHEAM-IAM.M, Montpellier.
- — (1995). Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural, exposé d'ouverture. In : Colloque IRMC *Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, 27-29 avril 1995, Tunis.
- **Elloumi, M. ; Gana A.** (1984). Développement rural et transformations de l'agriculture familiale : le cas des zones défavorisées du Nord-Ouest tunisien. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, CIHEAM-IAM.M, Montpellier.
- **Gervais, M.** (1972). L'économie agricole française (1955-1970). In : *L'univers politique des paysans*, A. Colin, Paris.
- **Goussios, D.** (1995). Stratégies d'adaptation économique et spatiale du système exploitation-famille en Grèce. In : Colloque IRMC, *Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, 27-28 avril 1995, Tunis.
- **Krstic B., Bukorovic J.** (1991). Risques et incertitudes dans la production agricole en Yougoslavie. In : *Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes*. Actes de l'atelier-séminaire de Tيارت, 2-5 octobre 1988, eds. S. Bedrani, P. Campagne, Options Méditerranéennes, série A, n° 21, CIHEAM/CREAD, Montpellier.
- **Mazoyer, M.** (1981). Origines et mécanismes de reproduction des inégalités régionales de développement agricole en Europe. Congrès de l'*Association Européenne des Economistes Agricoles*, 31 août-4 septembre 1981, Belgrade.
- **Oliveira Baptista, F.** (1995). Les familles et les exploitations agricoles. Notes sur l'agriculture familiale en Europe du Sud. In : Colloque IRMC, *Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, 27-28 avril 1995, Tunis.
- **Pascon, P.** (1977). Considérations préliminaires sur l'économie des exploitations agricoles familiales. In : *Revue juridique politique et économique du Maroc*, Rabat, décembre.
- **Pascon, P., Benatya, D., Zagdouni, L.** (1984). Etude du comportement économique et des décisions socio-économiques des chefs d'exploitation familiale en situation aléatoire : cas des zones arides et semi-arides : éléments d'une méthode. In : Séminaire *Recherche comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, CIHEAM-IAM.M, Montpellier.
- **Pierre, F.** (1992). *Epargne des ménages et financement de l'agriculture haïtienne*. Thèse *Master of Science*, CIHEAM.IAM.M, Montpellier.
- **RAFAC** (1987). Recherche sur la transformation des systèmes de production agricole familiaux. In : Séminaire *Dynamique des Systèmes Agraires*, 16-18 novembre 1987, Ministère de la Recherche et de la Technologie, Paris.
- **Sahli, Z.** (1984). La marginalisation: un déséquilibre structurel et socio-économique : le cas des exploitations familiales en zones de piémonts et de montagnes : Région du Moyen-Chélib. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.

- **Sebillotte, M.** (1982). Le système de culture. In : *Journées du département d'agronomie*, INRA, Vichy.
- **Servolin, C.** (1989). *L'agriculture moderne*. Le Seuil, Paris, coll. Points.
- **Yurdakul, O.** (1984). La transformation des systèmes de production familiaux. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- **Yurdakul, O. ; Akdémir, S.** (1991). Les différents types de risques dans la production agricole de la région de Cukurova, Turquie. In : *Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes*. Actes de l'atelier-séminaire de Tiaret, 2-5 octobre 1988, Eds. S. Bedrani, P. Campagne, Options Méditerranéennes, série A, n° 21, CIHEAM/CREAD, Montpellier.

